

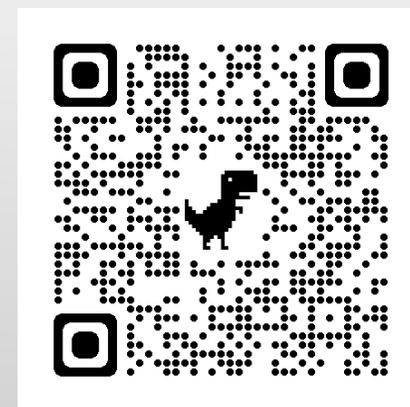
RAPPORT FINANCIER



RAPPORT D'ACTIVITÉ



EXERCICE 2023



SOMMAIRE

- Présentation du CDG 16.....p. 3
- Bilan Financier général.....p. 8
- Activité des Services.....p. 19
 - Pôle Gestion des Ressources Humaines.....p. 21
 - Pôle Emploi-Mobilité.....p. 30
 - Pôle Santé et conditions de travail.....p. 38
 - Pôle Administration générale.....p. 47
 - Direction Générale.....p. 50
 - Synthèse.....p. 55
- Perspectives.....p. 56
- Glossaire.....p. 58



LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE

PRÉSENTATION

LE TERRITOIRE

Au 1/01/2024

361
communes
affiliées

103
établissements
publics affiliés
dont 28 volontaires

310 311 hab.*
(-530)

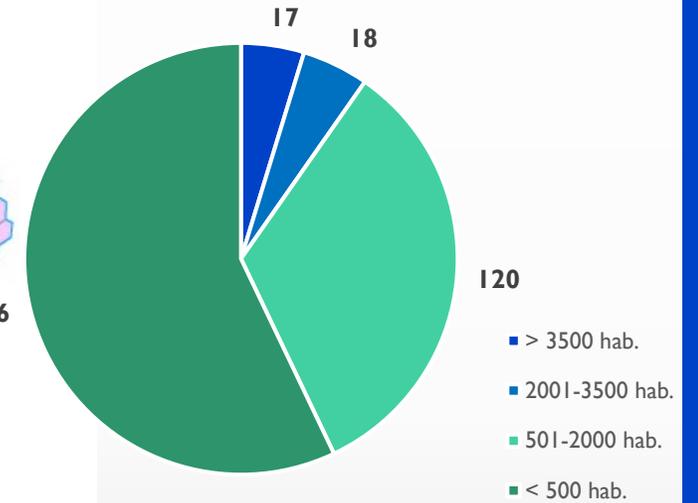
6 299
carrières gérées

dont
1 082
contractuels

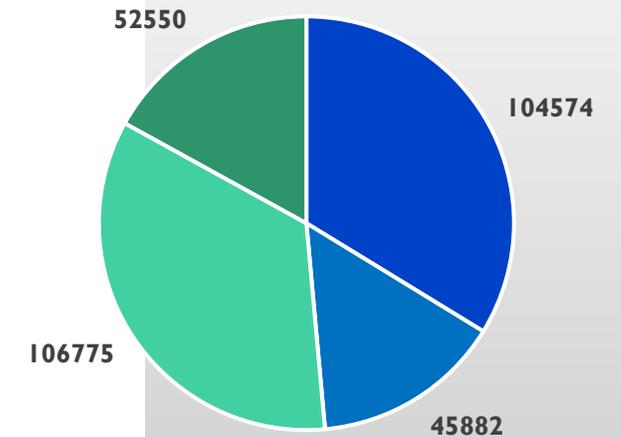


AFFILIÉS

Nombre de communes par strate



Nombre d'habitants



*INSEE – recensement 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1/01/2024

PRESIDENT : M. Patrick BERTHAULT - Conseiller Municipal de MAINE-DE-BOIXE

1ère Vice-Présidente : Mme Monique CHIRON - Maire de VOEUIL-ET-GIGET

2ème Vice-Présidente : M. Michel GERMANEAU - Maire de LINARS

3ème Vice-Président : Mme Sylviane BUTON - Conseillère municipale de VERVANT

4ème Vice-Présidente : M. Anna ANDRÉ - Conseillère municipale de LA CHAPELLE

Membres titulaires du Conseil d'Administration :

Collège des communes:

M. Daniel ROUHIER – Conseiller municipal de BRIE
Mme Sylvie MAILLOCHAUD – Adjointe au Maire de BALZAC
M. James CHABAUTY - Maire de MONTIGNAC-SUR-CHARENTE
Mme Françoise GIROUX-MALLOT – Maire de SAINT-AMANT-DE-BOIXE
Mme Patricia LAINÉ – Adjointe et Maire de FLÉAC
Mme Fabienne GODICHAUD – Maire de SAINT-MICHEL
Mme Sandrine PRECIGOUT – Maire de TERRE-DE-HAUTE-CHARENTE
Mme Virginie LEBRAUD – Maire de CHIRAC
M. Michaël CANIT – Maire de SAINT-SORNIN
Mme Brigitte BAPTISTE – Maire de TOUVRE
M. Jérôme DESBROSSE – Conseiller municipal de MONTMOREAU
Mme Françoise DELAGE – Maire de DIGNAC
Mme Francine PINEAU – Maire de MOUTON

Collège des établissements publics :

M. Christian BARDET – Président du syndicat mixte d'alimentation en eau du Sud-Charente
Mme Sonia PAPILLAUD – Conseillère syndicale SIVOS Cellettes – Maine-de-Boixe
M. Eric PINAUD – Vice-Président de la CdC de Charente-Limousine

Collège spécifique :

Mme Laëticia REGRENIL – Département de la Charente
Mme Hélène GINGAST – Département de la Charente
Mme Sandra ROS – Ville d'ANGOULÊME
Mme Sophie FORT – Ville d'ANGOULÊME
Mme Anne-Laure WILLAUMEZ – CCAS D'ANGOULÊME
M. Eric BIOJOUT – Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

C.S.T. / F.S

**Présidente :
Mme CHIRON**

C.A.P. / C.C.P.

**Présidente :
Mme ANDRÉ**

Conseil de discipline
**Présidente :
Mme Romane BRÉJEON**

5 C.A. : 27 février, 3 avril,
4 juillet, 30 octobre,
18 décembre

61 délibérations (+5%)

LE PERSONNEL

Au 31/12/2023

154
jours de
formation
(29 agents)

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FINANCES-ACHATS-DROIT SYNDICAL Françoise MICHEL

C.N.A.S. / C.D.A.S. Manelle REZIG

INFORMATIQUE - DPD Manuel RODRIGUES

ENTRETIEN DES LOCAUX Valérie NOUVON
Martine CAUTE
??

ARCHIVES Emilie CHAMOULEAU

PÔLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Edith VERGEZ

P.S.C / CHÔMAGE / DÉONTOLOGIE

INSTANCES STATUTAIRES Audrey CHAUVET
Sophie DESMET

PAIE Romy FENIOU
Stéphanie PLUYAUD
Mélissa VOUDON

RETRAITE Catherine FRANÇOIS
Nathalie GARDAIS

NUMÉRISATION DES DOSSIERS Patricia MARTAGUET-
RICHER

DIRECTION GÉNÉRALE

Laurent CORNEIL

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Marjorie CHAUVET

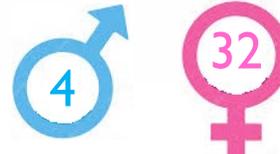
SECRÉTARIAT / ACCUEIL

Manelle REZIG

36 agents
31,98 E.T.P.

10 cat. A
8 cat. B
18 cat. C

30 titulaires/CDI
6 contractuels
(CDD)



Services mutualisés :

- Observatoire régional de l'emploi et des données sociales (12 CDG)
- Expertise juridique / production documentaire (11 CDG)
- Déontologie (4 CDG)
- Organisation des concours et examens pro. (8 CDG)
- Chômage (CDG17)

PÔLE EMPLOI-MOBILITÉ

Armelle ANDRIEUX

EMPLOI / CONCOURS / RECRUTEMENT / REMPLACEMENT-RENFORT
G.P.E.E.C. / R.S.U. / C.E.P.

Caroline DANTON
Chelsea FORESTIER
Véronique COTRON(SMI)

PÔLE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

MÉDECINE DU TRAVAIL Dr. ROBLET /Ghislaine LANGLET
Dr. JAMMET /Véronique BORDRON
Maryline MEUNIER

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Sigrid COLIAT
Naïs BOUTENEGRE

CIMETH Elodie CAVROT /Aurore CARTOU

DIÉTÉTIQUE Elsa MANANT

ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES Emmanuel CAILLON
Isabelle CARNEIRO
Josiane BEBIEN

ASSURANCE / INSTANCES MÉDICALES Margaux JORET
Aline TERRADE

LES MISSIONS

Compétences générales

- Tenir à jour la liste nominative des fonctionnaires titulaires et stagiaires des CT affiliées au 1/01
- Tenir à jour un dossier individuel par fonctionnaire des CT affiliées (papier ou numérique)
- Assurer l'organisation matérielle des élections des représentants des communes et des établissements publics qui siègent au Conseil d'Administration.
- Prendre en charge les frais d'organisation des concours et examens

Niveau national

Assurer une bourse de l'emploi

COOPERATION AU NIVEAU REGIONAL

Elaborer un schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation

- Organiser des concours et examens pro des catégories A et B
- Assurer la publicité des créations et vacances d'emplois des cat. A et B
- Assurer la prise en charge des FMPE catégories A et B
- Reclasser les fonctionnaires A et B devenus inaptes

- Pour toutes les CT y compris non affiliées**
Pour les CT adhérentes volontaires au socle commun indivisible
- Mission proposée par le CDG16

Organiser des concours et examens ainsi que l'établissement des listes d'aptitude ...

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EMPLOI

Gérer l'observatoire de l'emploi

- Information sur l'emploi public territorial
- Etablir un bilan de la situation de l'emploi public et de la gestion des RH, élaborer les perspectives à moyen terme d'évolution de l'emploi, des compétences et des besoins de recrutement

MISSIONS OBLIGATOIRES

pour les collectivités affiliées de droit (-350 agents) ou volontaires

- publicité des listes d'aptitude
- publicité des créations et vacances d'emplois de C
- publicité des tableaux d'avancement
- Assurer la prise en charge des Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (FMPE) cat. C
- Reclasser les fonctionnaires catégorie C devenus inaptes
- Aider les fonctionnaires à la recherche d'un emploi après une période de disponibilité
- Organiser les Commissions Administratives Paritaires (CAP) et les Conseils de discipline
- Organiser les Commissions Consultatives Paritaires (CCP)
- Organiser les Comités Sociaux Territoriaux (CST)
- Calculer le crédit de temps syndical et le remboursement des charges salariales afférentes
- Assurer le secrétariat du Conseil médical
- Emettre un avis consultatif dans le cadre de la procédure du recours administratif préalable
- Assurer une assistance juridique statutaire, y compris pour la fonction de référent déontologue
- Assurer une assistance au recrutement et un accompagnement individuel de la mobilité des agents hors de leur collectivité ou établissement d'origine
- Assurer une assistance à la fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite
- Assurer l'accompagnement personnalisé pour l'élaboration du projet professionnel des agents
- Etablir les lignes directrices de gestion relatives à la Promotion Interne

Cotisation 0,8% masse salariale

Taux de cotisation voté

MISSIONS OPTIONNELLES

- Assurer toute tâche en matière de retraite et d'invalidité des agents pour les CT
- Tâches administratives ; Missions d'archivage de Numérisation
 - Conseils en organisation
 - Conseils juridiques
 - Mise à disposition d'agents pour des remplacements ou missions temporaires
 - Mise à disposition d'agents pour des missions permanentes
 - Conseil de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (mission ACFI)
 - Recruter des agents cumulant emploi public à TNC et emploi privé
 - Gestion de l'action sociale et contrat groupe de la Protection Sociale Complémentaire
 - Gestion administrative des Comptes Epargne Temps (CET)
 - Organiser des concours et examens pour les CT non affiliés
 - Souscrire des contrats groupe d'assurance des risques statutaires
 - Créer un service de médecine préventive, de médecine agréée et de contrôle
 - Créer un dispositif de signalement pour les agents ou témoins victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter...

Tarif / convention



BILAN FINANCIER GÉNÉRAL

EXERCICE 2023

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section de Fonctionnement - DEPENSES

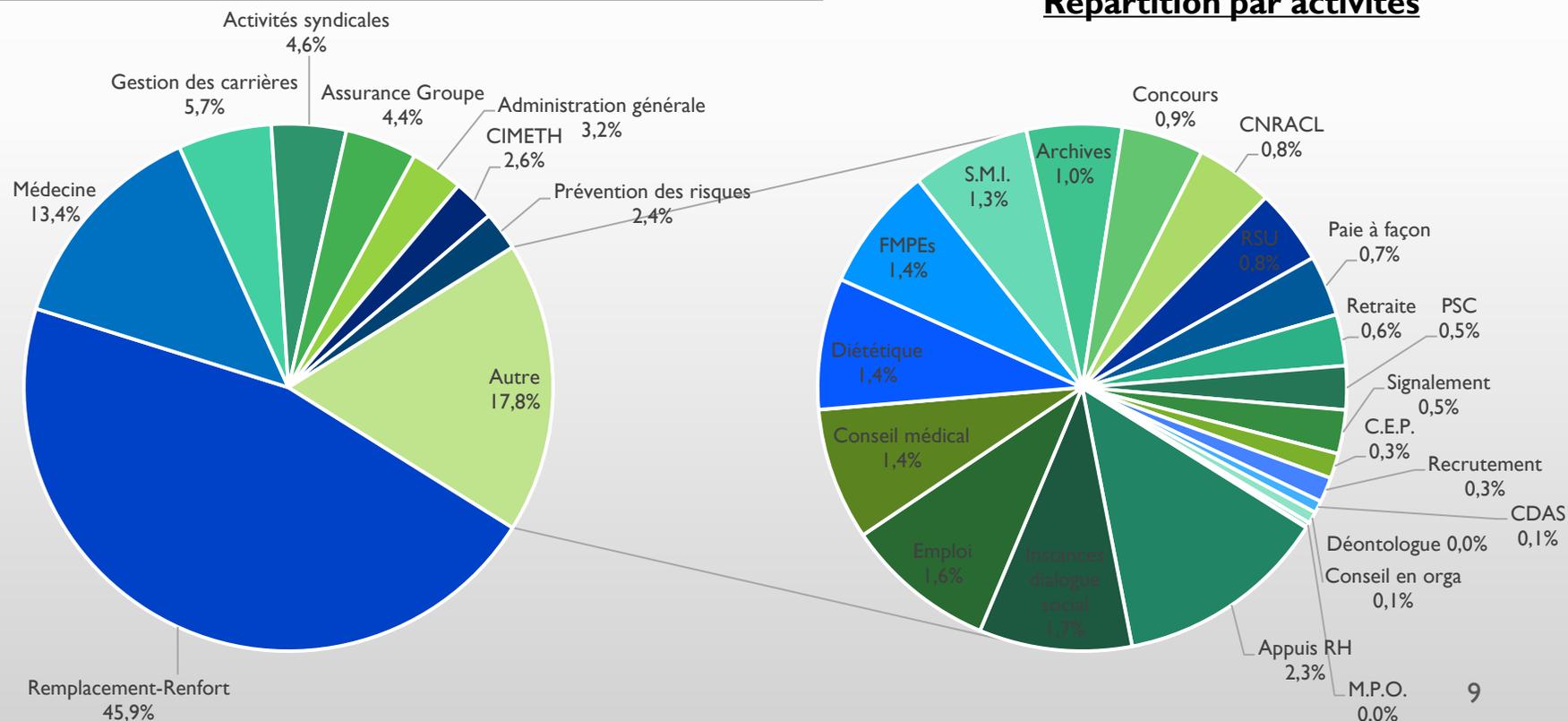
DEPENSES		C.A. 2022	B.P.2023	C.A. 2023	CA22/CA23
Charges à caractère général	c/011	353 147,30 €	448 446,00 €	305 881,57 €	-13,4%
Charge de personnel	c/012	4 162 058,39 €	4 420 833,20 €	4 280 748,30 €	2,9%
Autres charges de gest° courante	c/65	347 960,66 €	450 606,00 €	341 926,97 €	-1,7%
Charges financières	c/66	3 349,34 €	1 796,38 €	1 796,38 €	-46,4%
Charges exceptionnelles	c/67	226,86 €	3 500,00 €	2 159,05 €	851,7%
Dotations aux amortissements	c/68	62 605,07 €	66 757,62 €	66 757,62 €	6,6%
FONCTIONNEMENT		4 929 347,62 €	5 391 939,20 €	4 999 269,89 €	1,4%

Répartition par activités

Les dépenses totales de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **92,7%** du prévisionnel.

Elles sont en légère progression par rapport à 2022, notamment **+2,9%** sur les charges de personnel en lien avec les mesures salariales;

Au global, les charges générales demeurent bien maîtrisées (**-13,4%**) hormis sur le poste énergie (**+88%**).



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section de Fonctionnement - RECETTES

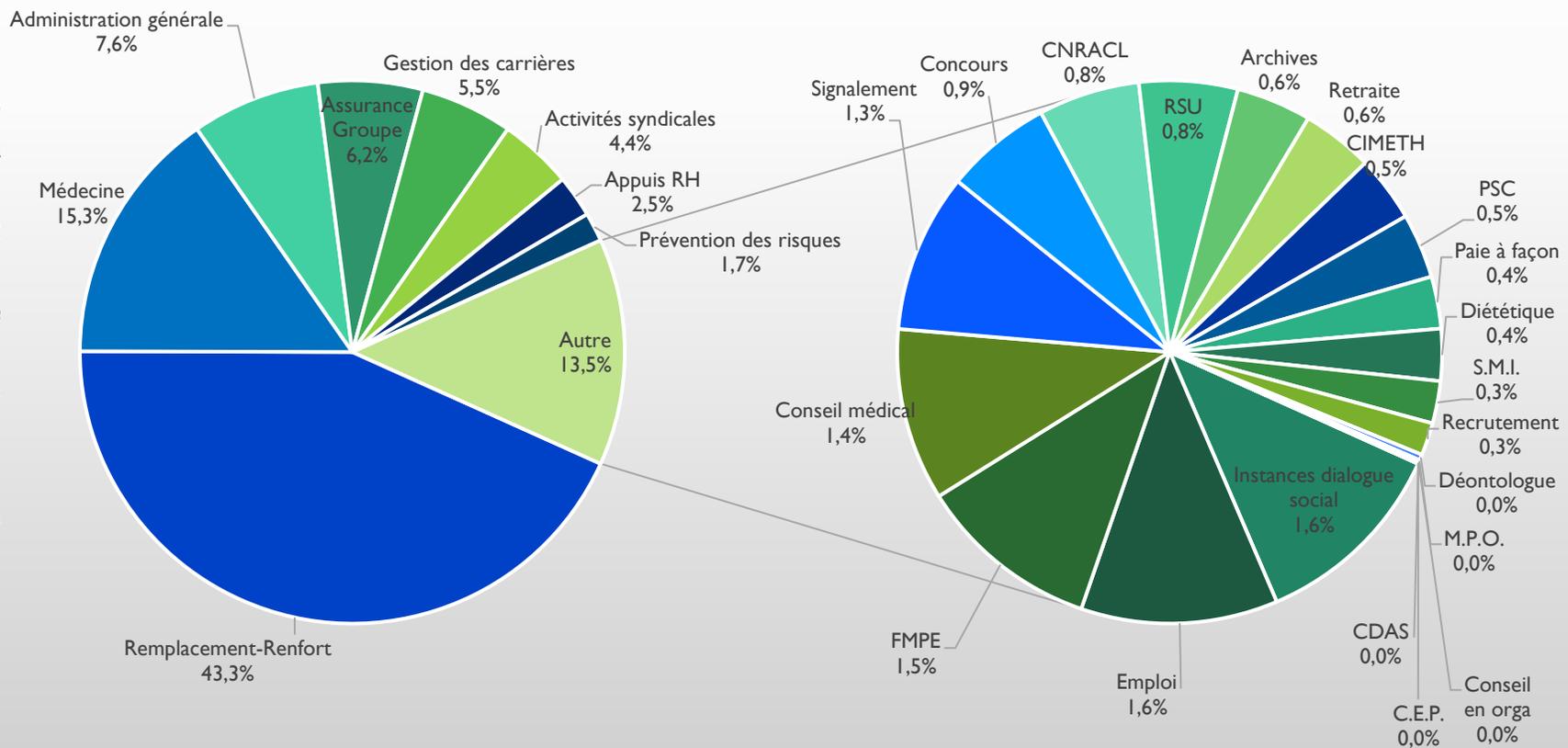
Excédent 2022 = 1 040 591 €
Excédent 2023 = 1 220 470 €

RECETTES		C.A. 2022	B.P.2023	C.A. 2023	CA22/CA23
Excédent antérieur reporté	c/002		984 652,04 €		
Atténuation de charges	c/013	71 269,55 €	25 650,00 €	79 671,76 €	11,8%
Produits des activités	c/70	4 486 686,20 €	3 808 980,16 €	4 688 741,73 €	4,5%
Dotations, subventions, participations	c/74	273 661,18 €	227 657,00 €	85 711,27 €	-68,7%
Autres produits de gestion courante	c/75	346 531,32 €	344 600,00 €	364 328,50 €	5,1%
Produits exceptionnels	c/77	2 185,73 €	400,00 €	108,53 €	-95,0%
FONCTIONNEMENT		5 180 333,98 €	5 391 939,20 €	5 218 561,79 €	0,7%

Les recettes totales de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **118%** du prévisionnel. Elles progressent moins que les dépenses cette année.

Le produit des cotisations progresse de **4%** correspondant à l'évolution des bases de masses salariales des collectivités affiliées

Les remboursements du service Remplacement-Renfort sont stables.



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section d'Investissement

DÉPENSES		C.A. 2022	B.P.2023	C.A. 2023	CA22/CA23
Emprunts et dette	c/016	46 085,12 €	40 361,00 €	40 360,12 €	-12,4%
Immo. Incorporelles	c/20	54 467,71 €	70 570,00 €	54 376,08 €	-0,2%
Immo. Corporelles	c/21	47 031,50 €	93 762,00 €	93 431,04 €	98,7%
Immo. En cours	c/23	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
Participation, créances	c/26	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
INVESTISSEMENT		147 584,33 €	204 693,00 €	188 167,24 €	27,5%

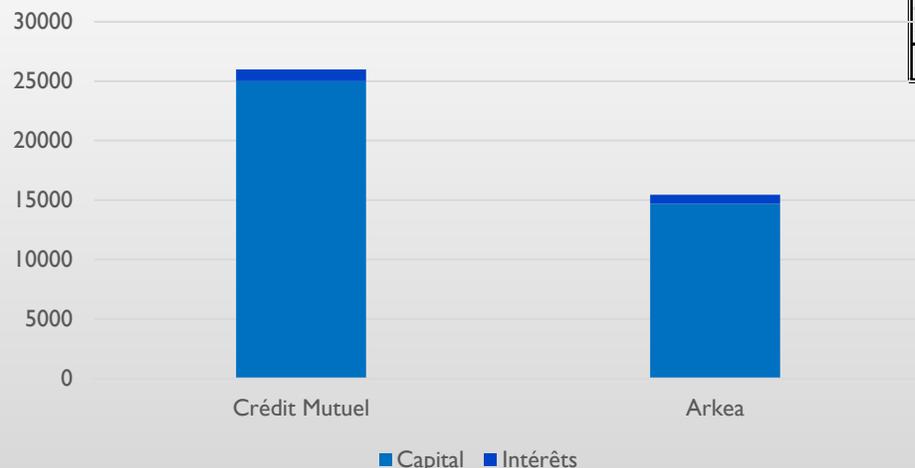
- Les dépenses réelles d'investissement comprennent :
- Le remboursement de 2 emprunts pour un total de **39 711 €** de capital,
 - Des moyens informatiques et logiciels (dont CIVIL RH, GED, MEDTRA) : **53 878 €**,
 - L'achat de mobiliers : **20 993 €**
 - L'achat d'un véhicule de service : **14 356 €**
 - Des travaux de bâtiment : **47 052€**

9 420 € de Restes à Réaliser (nouveau site internet et GED) seront reportés sur l'exercice 2024.

Etat de la dette au 31/12 :

CRD = 118 675€

Annuité 2023



RECETTES		C.A. 2022	B.P.2023	C.A. 2023	CA22/CA23
Excédent de fonctionnement capitalisé	c/1068		55 939,40 €		
Dotations, fonds divers	c/10	7 346,71 €	6 036,19 €	61 975,59 €	743,6%
Emprunts	c/16	649,44 €	75,49 €	75,49 €	-88,4%
Opération de section à section	c/40	62 605,07 €	66 757,62 €	66 757,62 €	6,6%
Solde d'exécution excédentaire	c/001	0,00 €	75 884,30 €	0,00 €	
INVESTISSEMENT		70 601,22 €	204 693,00 €	128 808,70 €	82,4%

L'exécution présente un déficit de **59 358,54€**.

Les recettes se limitent au FCTVA (6 036 €) et aux amortissements des immobilisations (66 758 €) **+6,6%**.

Une partie de l'excédent de fonctionnement avait été capitalisé : 55 939,40 € pour équilibrer la section.

L'excédent antérieur reporté se réduit à **16 525,76 €** (75 884,30 € en 2022), mais couvre de manière suffisante les RAR.

SITUATION FINANCIÈRE

Résultat de l'exercice

EXERCICES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution moyenne annuelle
Report N-1	522 161,02 €	626 757,02 €	794 668,95 €	559 597,25 €	600 000,00 €	690 605,92 €	789 605,08 €	984 652,04 €	9,48%
Recettes Réelles	4 552 943,79 €	4 842 622,89 €	4 282 774,12 €	4 500 714,15 €	3 633 672,16 €	4 544 566,94 €	5 179 054,89 €	5 217 912,35 €	1,97%
Dépenses Réelles	4 333 509,72 €	4 621 451,84 €	4 480 153,01 €	4 372 105,80 €	3 503 483,27 €	4 405 373,96 €	4 866 093,11 €	4 932 436,78 €	1,87%
Résultat de l'exercice	219 434,07 €	221 171,05 €	-197 378,89 €	128 608,35 €	130 188,89 €	139 192,98 €	312 961,78 €	285 475,57 €	3,83%

Sur la période observée les recettes progressent légèrement plus vite que les dépenses. Il n'y a donc pas d'effet ciseau et le résultat est amélioré malgré des passages en négatif puis en positif, selon les versements FIPHFP.

Le résultat de l'exercice 2023 est satisfaisant en l'absence de subvention perçue du FIPHFP.

Evolution de l'excédent brut

EXERCICES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution moyenne annuelle
Produits de gestion	4 499 150,72 €	4 815 849,52 €	4 223 683,55 €	4 461 066,59 €	3 577 986,95 €	4 506 393,08 €	5 106 878,70 €	5 138 781,50 €	1,92%
Charges de gestion	4 289 976,82 €	4 589 230,51 €	4 415 212,97 €	4 331 113,58 €	3 449 776,67 €	4 375 783,89 €	4 796 255,32 €	4 849 534,52 €	1,77%
Excédent brut de fonctionnement	209 173,90 €	226 619,01 €	-191 529,42 €	129 953,01 €	128 210,28 €	130 609,19 €	310 623,38 €	289 246,98 €	4,74%

Sur le long terme, les produits et les charges du CDG évoluent peu en moyenne annuelle.

SITUATION FINANCIÈRE

Constitution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

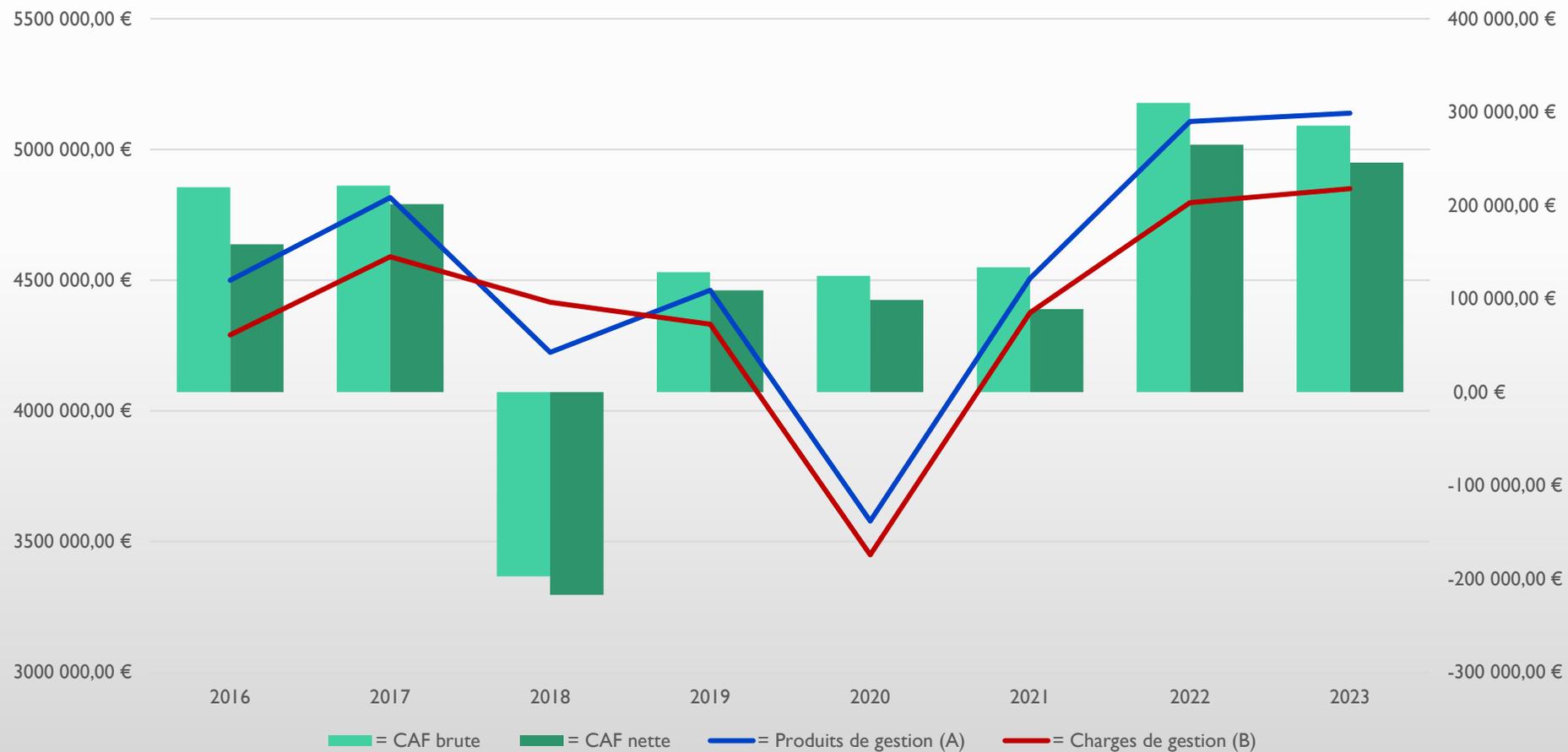
EXERCICES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution moyenne annuelle
Ressources d'exploitation	3 763 444,12 €	4 195 371,04 €	3 845 730,80 €	3 900 257,57 €	3 194 059,65 €	4 176 810,31 €	4 486 686,20 €	4 688 741,73 €	3,19%
Dotations, subvention, participations	375 897,16 €	247 500,89 €	68 535,18 €	258 539,95 €	69 957,66 €	5 622,62 €	273 661,18 €	85 711,27 €	-19,04%
Autres	359 809,44 €	372 977,59 €	309 417,57 €	302 269,07 €	313 969,64 €	323 960,15 €	346 531,32 €	364 328,50 €	0,18%
= Produits de gestion (A)	4 499 150,72 €	4 815 849,52 €	4 223 683,55 €	4 461 066,59 €	3 577 986,95 €	4 506 393,08 €	5 106 878,70 €	5 138 781,50 €	1,92%
Charges à caractère général	606 535,03 €	536 863,66 €	578 851,37 €	526 789,92 €	350 733,51 €	360 662,13 €	353 147,30 €	305 881,57 €	-9,32%
Charges de personnel (nettes =c/012-64198)	3 450 955,32 €	3 804 918,85 €	3 572 775,80 €	3 579 372,11 €	2 886 403,04 €	3 744 178,82 €	4 095 147,36 €	4 201 725,98 €	2,85%
Autres charges de gestion	232 486,47 €	247 448,00 €	263 585,80 €	224 951,55 €	212 640,12 €	270 942,94 €	347 960,66 €	341 926,97 €	5,67%
= Charges de gestion (B)	4 289 976,82 €	4 589 230,51 €	4 415 212,97 €	4 331 113,58 €	3 449 776,67 €	4 375 783,89 €	4 796 255,32 €	4 849 534,52 €	1,77%
Excédent brut de fonctionnement (A-B)	209 173,90 €	226 619,01 €	-191 529,42 €	129 953,01 €	128 210,28 €	130 609,19 €	310 623,38 €	289 246,98 €	4,74%
en % des produits de gestion	4,65%	4,71%	-4,53%	2,91%	3,58%	2,90%	6,08%	5,63%	2,77%
Résultat financier réel	7 286,75 €	5 261,54 €	4 716,41 €	3 922,33 €	2 879,85 €	3 028,14 €	2 699,90 €	1 720,89 €	-18,63%
Autres produits et charges exceptionnels réels	17 627,42 €	-186,42 €	-1 133,06 €	2 577,67 €	-699,32 €	6 054,26 €	1 958,87 €	-2 050,52 €	-173,54%
= CAF brute	219 514,57 €	221 171,05 €	-197 378,89 €	128 608,35 €	124 631,11 €	133 635,31 €	309 882,35 €	285 475,57 €	3,82%
en % des produits de gestion	4,88%	4,59%	-4,67%	2,88%	3,48%	2,97%	6,07%	5,56%	1,87%
Annuité en capital de la dette	60 982,43 €	19 782,10 €	19 587,28 €	19 641,41 €	25 946,14 €	44 751,48 €	44 806,03 €	39 710,68 €	-5,94%
= CAF nette	158 532,14 €	201 388,95 €	-216 966,17 €	108 966,94 €	98 684,97 €	88 883,83 €	265 076,32 €	245 764,89 €	6,46%

Ici encore les fortes variations annuelles de la CAF sont à mettre en parallèle avec les versements du FIPHFP. Compte tenu de l'objet de l'établissement qui a peu vocation à investir, la valeur modeste de la CAF n'est pas inquiétante.

SITUATION FINANCIÈRE

Constitution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

Produits/charges



SITUATION FINANCIÈRE

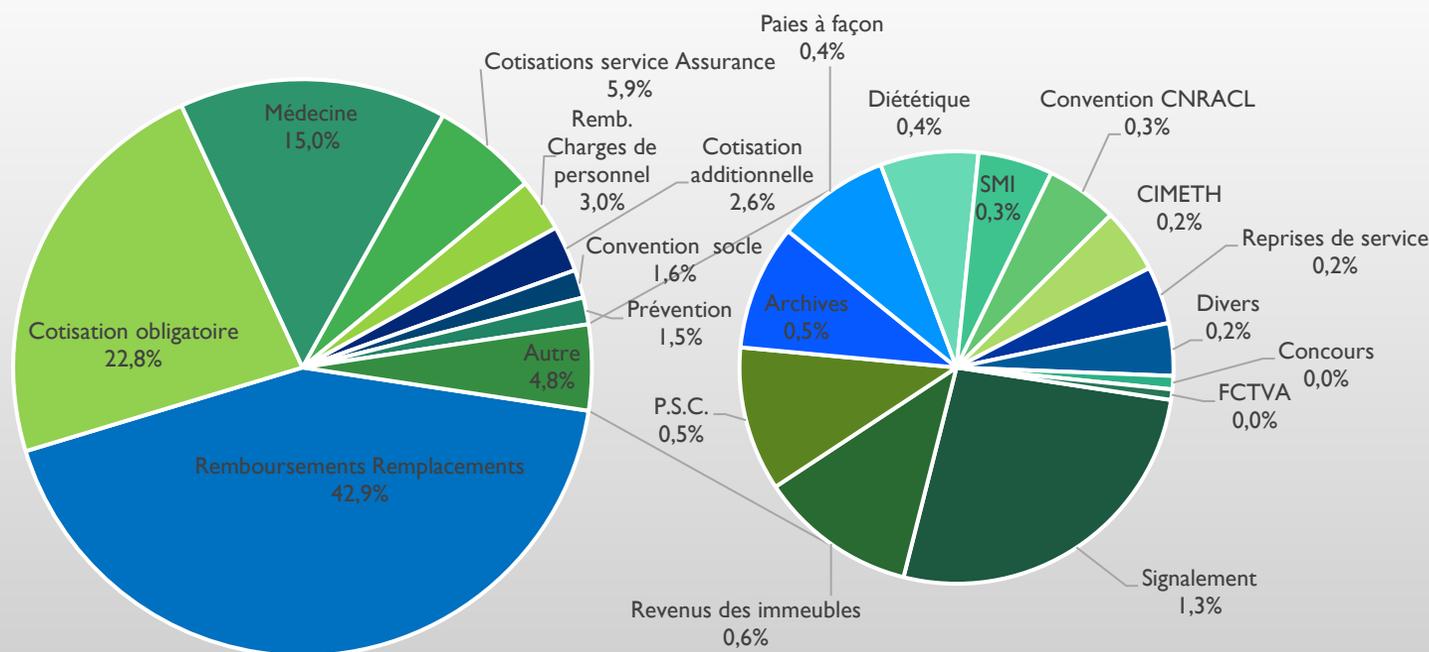
Evolution des ressources d'exploitation

EXERCICES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution moyenne annuelle
Cotisations	954 211,63 €	972 129,16 €	999 251,67 €	1 041 796,61 €	1 132 568,00 €	1 183 561,41 €	1 248 174,59 €	1 324 525,40 €	4,80%
Produits cotisation affiliés obligatoires	844 190,33 €	874 231,08 €	897 131,14 €	936 443,72 €	1 017 955,24 €	1 059 115,58 €	1 121 954,74 €	1 190 584,61 €	5,03%
Produits cotisation additionnelle	110 021,30 €	97 898,08 €	102 120,53 €	105 352,89 €	114 612,76 €	124 445,83 €	126 219,85 €	133 940,79 €	2,85%
Poids des cotisations / ressources d'exploitation	23,56%	22,38%	24,66%	25,60%	33,05%	26,80%	26,12%	26,43%	1,66%
Mise à disposition de personnel facturée	2 040 920,66 €	2 280 353,85 €	1 992 838,10 €	1 996 351,65 €	1 239 523,48 €	2 110 893,64 €	2 212 643,00 €	2 239 384,92 €	1,33%
Poids des MàD / ressources d'exploitation	50,39%	52,50%	49,18%	49,06%	36,17%	47,79%	46,30%	44,69%	-1,70%
Autres prestations de service (c/760638+7068+75881+75882)	1 054 896,20 €	1 090 883,47 €	1 060 123,39 €	1 031 034,40 €	1 054 790,27 €	1 122 187,49 €	1 318 465,29 €	1 447 212,61 €	4,62%
Poids des autres prestations / ressources d'exploitation	26,05%	25,12%	26,16%	25,34%	30,78%	25,41%	27,59%	28,88%	1,49%
= Ressources d'exploitation	4 050 028,49 €	4 343 366,48 €	4 052 213,16 €	4 069 182,66 €	3 426 881,75 €	4 416 642,54 €	4 779 282,88 €	5 011 122,93 €	3,09%

Les ressources d'exploitation du CDG16 sont constituées pour **26,4%** par les cotisations dont le produit cumulé croît de **4,8%** par an, en moyenne sur la période, alimenté par l'évolution de la masse salariale des collectivités notamment (+ affiliation de Gd-Cognac).

Les mises à disposition de personnel refacturées, représentent près de **44,7%** de la ressource du Centre, en hausse de **9,7%** en 8 ans.

Les autres prestations de service, pèsent pour **28,9%** des ressources et évoluent positivement de près de **37%** sur la période.



SITUATION FINANCIÈRE

Evolution des charges de personnel

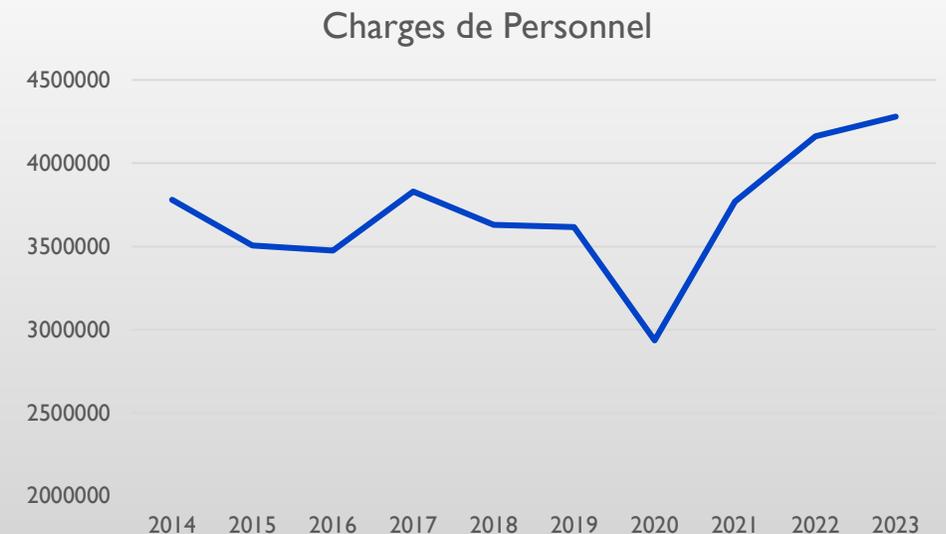
EXERCICES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution moyenne annuelle
Charges de personnel (c/012)	3 474 757,58 €	3 829 913,37 €	3 629 987,60 €	3 615 987,34 €	2 935 088,92 €	3 769 581,95 €	4 162 058,39 €	4 280 748,30 €	3,02%
Remb. Personnel mis à dispo (c/70842)	2 040 920,66 €	2 280 353,85 €	1 992 838,10 €	1 996 351,65 €	1 239 523,48 €	2 110 893,64 €	2 212 643,00 €	2 239 384,92 €	1,33%
Remb. FMPE (c/746 - rem. CDG33)	40 252,66 €	83 301,89 €	33 709,60 €	315,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61 562,47 €	6,26%
Remb. Assurance + sécu (c/64198+6459)	23 802,26 €	24 994,52 €	57 211,80 €	36 615,23 €	54 178,43 €	30 960,80 €	69 990,46 €	79 022,32 €	18,70%
= Charges nettes de personnel	2 017 118,40 €	2 255 359,33 €	1 935 626,30 €	1 959 736,42 €	1 853 345,05 €	2 079 932,84 €	2 142 652,54 €	2 160 362,60 €	0,98%
en % des produits de gestion	44,83%	46,83%	45,83%	43,93%	33,13%	46,16%	41,96%	42,04%	-0,91%

Un Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi (FMPE) a été pris en charge par le CDG16 à partir du 1^{er} janvier 2023.

Les charges de personnel qui représentent 87% des charges de gestion progressent de **3%** en moyenne par an.

Les charges de personnel des agents du Centre (2,16 M€) constituent **43,8%** des dépenses réelles de fonctionnement.

La cotisation d'assurance des risques statutaires s'élève à 58 854,75 € pour 36 257,86 € de remboursements, soit un taux de retour de **61,6%**.



SITUATION FINANCIÈRE

Section d'Investissement

EXERCICES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution moyenne annuelle
Excédent N-I	536 531,83 €	673 572,75 €	794 668,95 €	559 597,25 €	650 203,75 €	690 605,92 €	789 605,08 €	1 040 591,44 €	9,93%
Report à nouveau	522 161,02 €	626 757,02 €	794 668,95 €	559 597,25 €	600 000,00 €	690 605,92 €	789 605,08 €	984 652,04 €	9,48%
Affectation réserve (invest.)	14 370,81 €	46 815,73 €	0,00 €	0,00 €	50 203,75 €	0,00 €	0,00 €	55 939,40 €	21,43%

En 2023, l'excédent de fonctionnement a été partiellement capitalisé en section d'investissement afin de participer au financement des travaux et achats de mobiliers.

Les investissements liés à la mise à niveau numérique (serveur et applicatifs métier) se sont étalés entre 2021 et 2023 sans toutefois être totalement soldés.

L'excédent capitalisé permettra de financer les investissements à venir sans recours à l'emprunt, dans un contexte de remontée des taux d'intérêt.

Fond de roulement

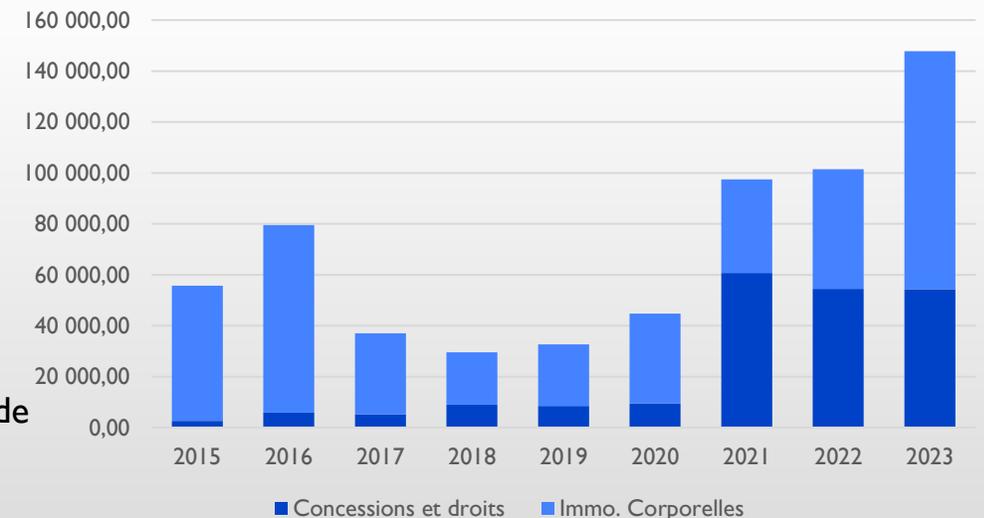
Le fond de roulement s'établit à **1 220 470 €** contre **1 116 475 €** à la clôture de l'exercice précédent.

Il représente 92 jours de fonctionnement (85 en 2022), soit un bon niveau.

Trésorerie

La trésorerie au 31/12 d'un montant de **918 957€** connaît une augmentation de 6,8% par rapport à la même date en 2022 (860 307€).

Immobilisations



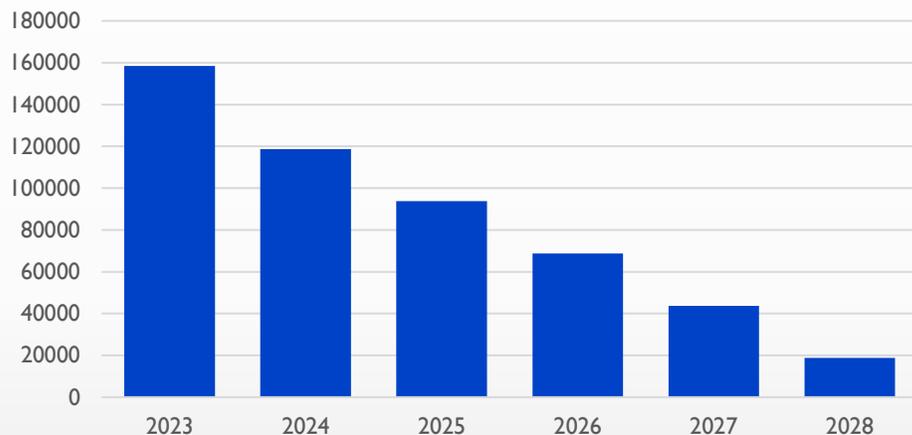
SITUATION FINANCIÈRE

Endettement

Le CDG continu de se désendetter.

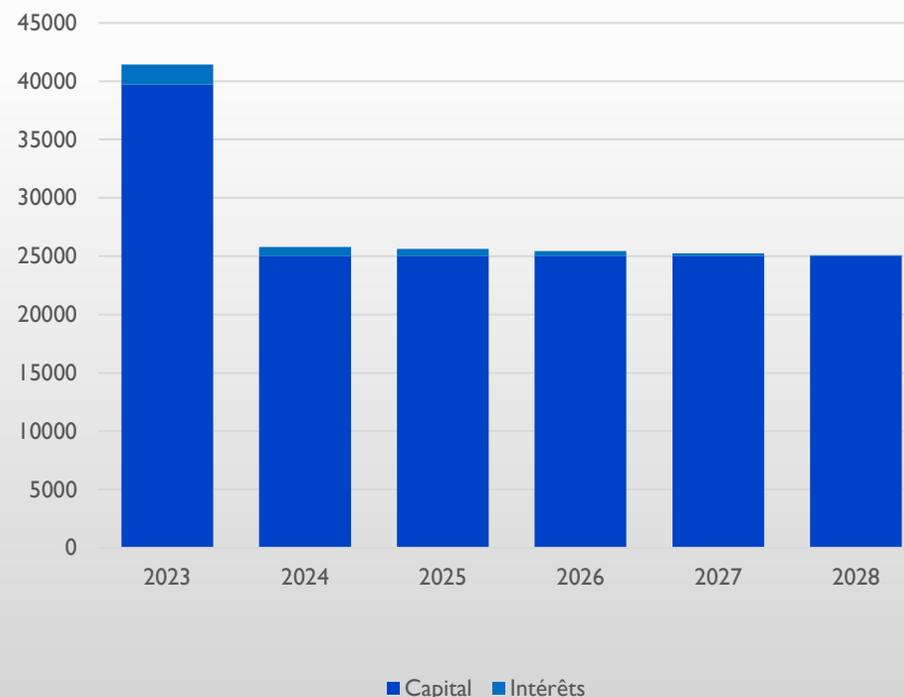
Le taux d'endettement est de 2,31% et la capacité dynamique de désendettement est de **5 mois / CAF** (maxi 10 ans).

CRD au 1er janvier



	CRD	Capital	Intérêts
2023	158460,68	39710,68	1720,89
2024	118750	25000	798,44
2025	93750	25000	615,94
2026	68750	25000	433,44
2027	43750	25000	250,94
2028	18750	18750	68,44

Annuités



Le prêt souscrit en 2009, a pris fin en mars 2023.



ACTIVITÉ DES SERVICES

EXERCICE 2023

CLÉS ANALYTIQUES

- Les analyses de coûts par service découlent d'une comptabilité analytique qui comporte en 2023, **29 centres d'analyse**. Plus le nombre de centres d'analyse est élevé plus le degré de répartition des dépenses est détaillé par activité mais plus la gestion comptable quotidienne est lourde.
- C'est pourquoi certains centres d'analyse regroupent plusieurs activités. Notamment :
 - GRH : calculs de reprises de service, enquêtes administratives, médiations conventionnelles, production documentaire, aide à la gestion des ARE.
 - Emploi : promotion de l'emploi public territorial, aide au recrutement (mission obligatoire), CEP (mission obligatoire), P.P.R. (mission obligatoire)
 - Recrutement-Remplacement-Renfort : aide au recrutement (facultatif), service remplacement par les agents contractuels (intérim)
 - Prévention : ACFI, conseil
 - C.E.P. : accompagnement personnalisé, GPEEC

PÔLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Gestion des carrières /
Conseil statutaire –
Instances statutaires –
Paye – Retraites – Chômage –
Déontologie – P.S.C.**

EDITH VERGEZ

Audrey CHAUVET-BOUCHEZ

Sophie DESMET

Patricia MARTAGUET-RICHER

Catherine FRANÇOIS

Nathalie GARDAIS

Romy FENIOU

Stéphanie PLUYAUD

Melissa VOUDON

GESTION DES CARRIÈRES / CONSEIL STATUTAIRE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	23,56%
Effectif	3,72 ETP	11,14%
Budget	286 264,57 €	5,80%

6 299 carrières d'agents stagiaires et titulaires*

1 082 carrières d'agents contractuels*

Promotion interne

98 dossiers reçus + 43 sur le grade d'agent de maîtrise.

26 agents reçus en entretien de sélection.

13 inscrits sur listes d'aptitudes

+ 38 sur le grade d'agent de maîtrise.

	GRH1	GRH2	GRH3	TOTAL
Appels entrants	2380	1404	896	4680
Mails reçus	3910	4745	1872	10 527
Mails envoyés	3412	3763	1520	8695
Reprises de service	74	40	12	146



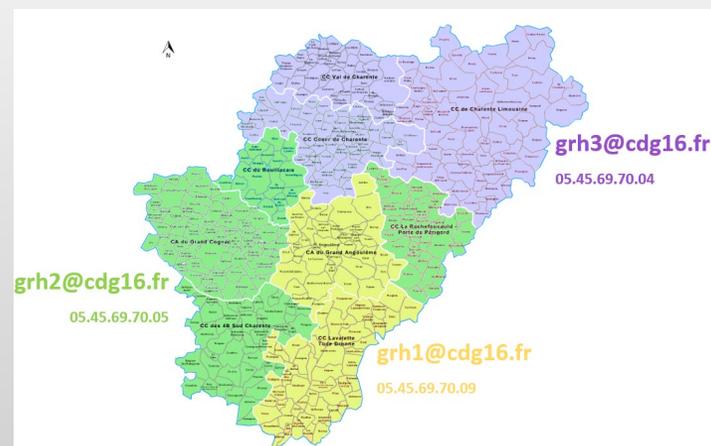
L'année a notamment été marquée par le projet de remplacement de la solution de Gestion Electronique des Documents (GED) pour la numérisation des dossiers des agents et l'expérimentation de l'ouverture du portail R.H. aux collectivités.

12 047 documents intégrés (-22,8%)

dont

11 426 relatifs à la carrière et

1 857 relatifs aux contractuels



INSTANCES STATUTAIRES

C.A.P. / C.C.P. / C.S.T. / F.S.S.S.C.T.

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	6,90%
Effectif	1,2 ETP	3,59%
Budget	83 313,14 €	1,69%

Nombre de dossiers examinés



La CAP s'est réunie 4 fois, dont une séance d'installation. 3 dossiers ont été examinés (2 refus de titularisation et 1 licenciement).
La CCP s'est réunie 2 fois, dont une séance d'installation. 1 dossier a été examiné (licenciement pour inaptitude physique)

Motifs de saisines du CST

Aménagement / Organisation du temps de travail	43 (-189)
Suivi avis CT	51 (-53)
Régime indemnitaire (prime de pouvoir d'achat...)	194 (+108)
Ratios AVG	84 (+2)
Modification du temps de travail	58 (+9)
LDG	39 (-7)
Suppression / création de poste	63 (-20)
Participation PSC	17 (-5)
Réorganisation des services	16 (-1)
Règlement intérieur	17 (+17)
Journée de solidarité	0 (-17)
Conditions d'accueil apprentis	20 (+6)
ASA	25 (+12)
CET	30 (+18)
Plan/règlement de formation	4 (-8)
Temps partiel	5 (-1)
Autres	17 (+11)
Mise en place de l'entretien professionnel	4 (=)
TOTAL	687 (-90)

Motifs de saisines de la FSSSCT

Suivi des avis	6
Nomination AP	5
Enquête / visite des locaux	2
Rapport d'activité médecine	1
Prévention des risques	21
Rapport d'activité CIMETH	1
Convention de service	1
Désignation CISST	1
Désignation référent handicap	2
TOTAL	40 (-116)

8 Conseils de discipline réunis (contre 3 en 2022), concernant 4 agents titulaires, 1 agent stagiaire, et 3 agents contractuels.

Sanctions demandées

4^{ème} groupe (4)

3^{ème} groupe (4)

Aucun avis favorable.

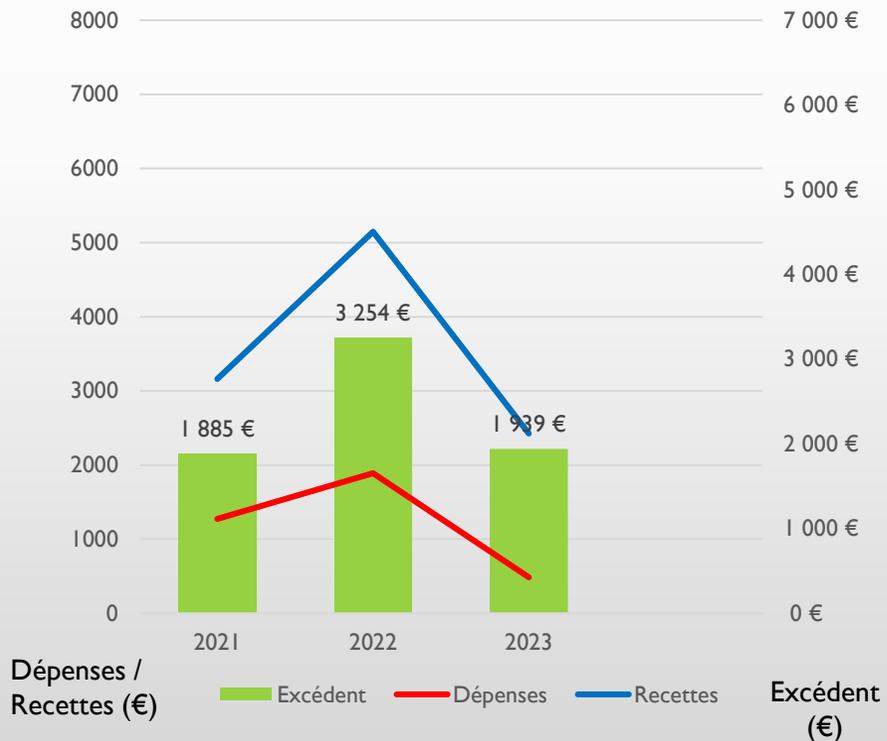
1 avis portant rejet de sanction (faits non suffisamment établis).

5 avis préconisant une sanction d'un groupe inférieur.

DÉONTOLOGUE - LAÏCITÉ

	2020		2021		2022		2023	
	Recevable	Non-recevable	Recevable	Non-recevable	Recevable	Non-recevable	Recevable	Non-recevable
Cumul d'activité	1	1	3	1	?	?		
Conflit d'intérêt				1				

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	0,17%
	Cotisation socle	0,48%
Effectif	0 ETP	0,00%
Budget	485,00 €	0,00%

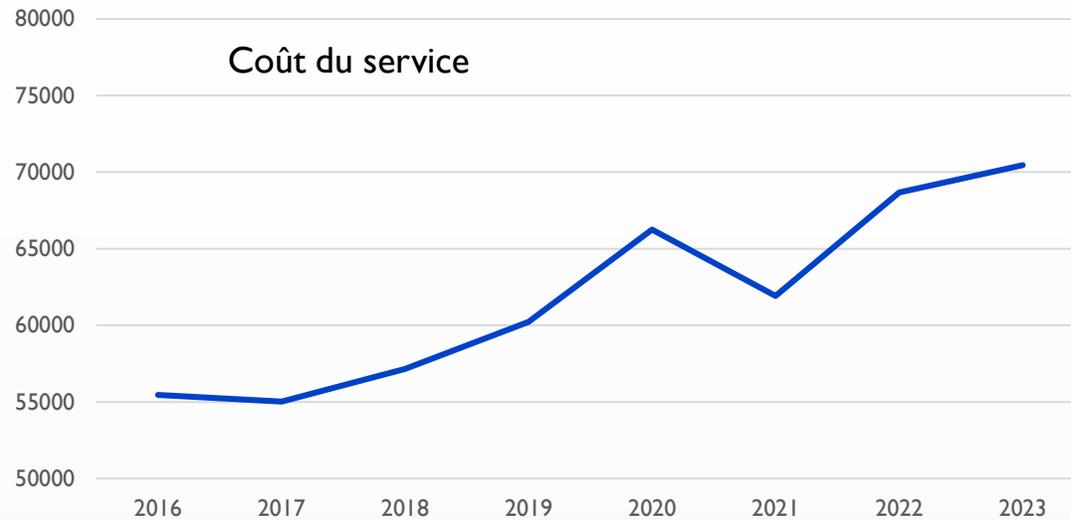


Depuis 2 ans, le référent ne transmet plus de rapport d'activité.
 Ses fonctions ont cessé au 31 décembre 2023.
 Il est remplacé par un collège, mutualisé au niveau régional à compter du 1^{er} janvier 2024.

Organisation de la 1^{ère} réunion du réseau des référents déontologues des CDG de Nouvelle-Aquitaine, le 25 janvier 2023 au Centre de Gestion de la Charente.



RELAIS C.N.R.A.C.L.



2 réunions d'information des actifs ont été organisées en partenariat avec la CNRACL. 101 agents ont participé.

Contrairement à 2022, la part facultative de ce service est couverte par le partenariat CNRACL et par la cotisation additionnelle. L'inquiétude demeure pour les années à venir, la CNRACL n'ayant pas proposé à ce jour d'avenant ni de nouvelle convention de partenariat.

Mission	Obligatoire	Facultatif
Financement	Cotisation obligatoire 3,51%	Cotisation additionnelle 11,96%
	Cotisation socle 0,00%	Convention CNRACL
Effectif	0,6 ETP 1,79%	0,4 ETP 1,20%
Budget	42 421,66 € 0,86%	28 039,55 € 0,57%

La convention avec la Caisse des Dépôts a été renouvelée au 1^{er} janvier 2020, pour 3 ans, avec de nouvelles conditions financières pour le CDG. Elle a été prorogée d'un an par avenant.

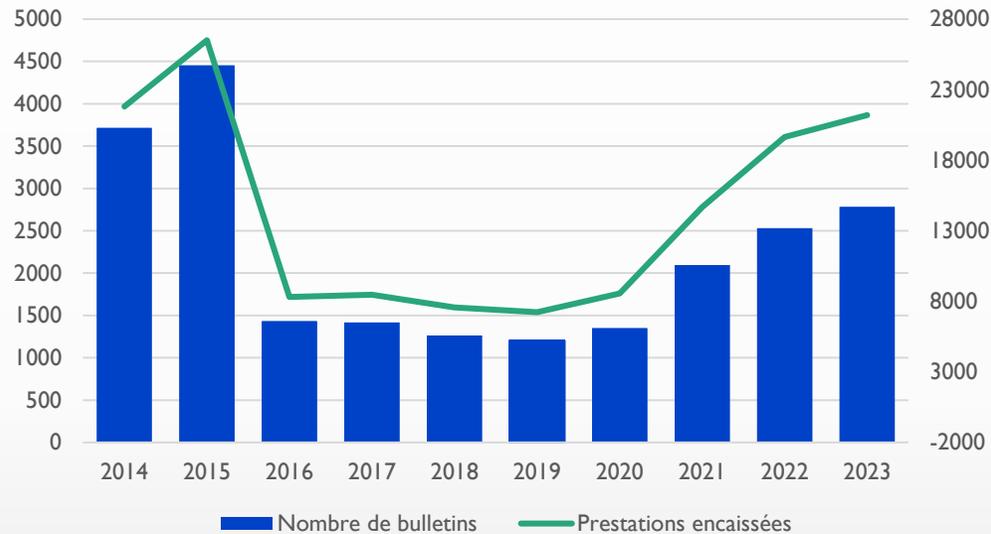


	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Validations / rétablissement	21	14	6	4	5	7	13	38
Pensions vieillesse	82	79	104	114	102	88	125	98
Pensions invalidité	18	20	20	24	17	14	31	28
Simulation de calcul de retraite	138	170	164	126	85	137	74	77

PAIES A FAÇON

17 adhérents

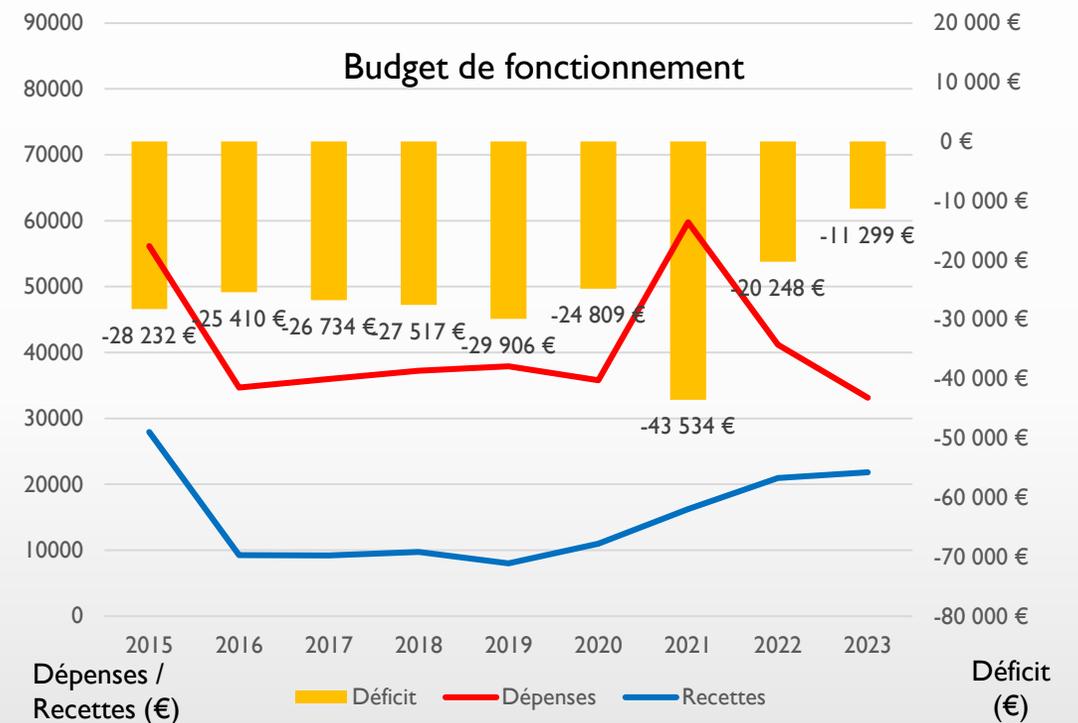
Mission	Facultative	
Financement	Facturation	
Effectif	0,54 ETP	1,62%
Budget	33 111,03 €	0,67%



Nombre de structures adhérentes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
16	13	13	11	11	11	12	15	17

2017 : Départs de l'ATD16 et Fouquebrune. Arrivée de Charente numérique
 2019 : Départ de PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE (7 paies)
 2020 : Arrivée de VERRIERES (8 paies)
 2021 : Arrivée du CCAS de Fléac (35 paies)
 2022 : Arrivées d'ECURAS et LIGNIERES-AMBLEVILLE (1/01) et LONGRÉ (1/06)
 2023 : Arrivées de VAUX-LAVALLETTE (1/04) et PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE (1/10)



Depuis 2020, le service gagne des adhérents et recherche son équilibre financier avec une hausse progressive des tarifs. Ce point d'équilibre sera toutefois difficile à atteindre pour un service qui conserve une forte dimension de solidarité.

P.S.C.

292 adhérents

Mission	Obligatoire	
Financement	Facturation	
Effectif	0,15 ETP	0,45%
Budget	24 005,87 €	0,49%

Au 1^{er} janvier 2022, les 2 nouvelles conventions relatives à la **Protection Sociale Complémentaire** ont été mises en œuvre.

Les recettes de l'exercice 2021 étaient liées aux anciennes conventions, tandis que l'AMO a majoritairement été financé lors de cet exercice.

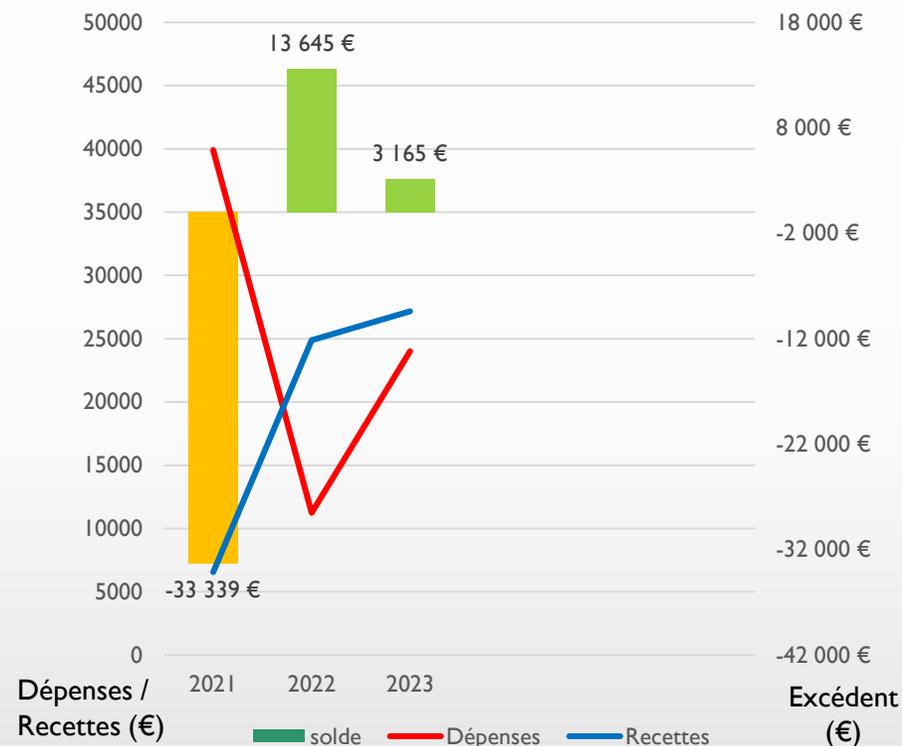
En 2022, les frais de gestion ont commencé à être facturés. L'équilibre global du service sera apprécié sur la durée des conventions (6 ans).

En 2023, le service a été renforcé ponctuellement pour réfléchir aux conséquences de l'accord du 11 juillet et informer les collectivités.



Un accord collectif national a été signé le 11 juillet 2023 et préfigure une nouvelle réforme de la PSC, notamment en rendant la conclusion d'un contrat groupe à participation obligatoire par toutes les collectivités au 1^{er} janvier 2025. Cet accord nécessite une transposition législative et réglementaire mais pourrait impacter la convention en cours du CDG.

Dans un souci d'anticipation, les membres du CST du CDG16 ont signé en décembre, leur premier accord de méthode local.



	2021	2022/2023
Nombre d'adhérents SANTÉ	11	13
Nombre d'adhérents PRÉVOYANCE	83	106
Nombre d'adhérents 2 risques	69	173
TOTAL adhérents	163	292

APPUI S R.H.

Mission	Facultative	
Financement	Cotisation additionnelle	88,03%
Effectif	1,33 ETP	3,98%
Budget	116 467,69 €	2,36%

En 2023, constituent ce service, les prestations suivantes :

- Aide à la gestion du calcul des droits en matière d'allocations chômage (voir page suivante)
- Calcul ou contrôle des droits en matière de reprise d'ancienneté de service
- Production de projets d'actes, modèles, simulations
- Information statutaire
- Enquêtes administratives
- Médiations conventionnelles

3 enquêtes administratives ont été menées en 2023.



La réécriture complète du site internet a constitué un des gros projet de l'année en matière de diffusion de l'information aux collectivités.

Le temps consacré par la direction sur ce projet n'est pas décompté dans le coût du service car ponctuel.

146 calculs
de reprise de
service (-35%)

Dont 82 facturés
pour 16 580 €

INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Rédaction du «**MAG R.H**» en lien avec le juriste mutualisé, à un rythme mensuel (à l'exception de la période d'été), soit **10 numéros**.

2 réunions d'information :

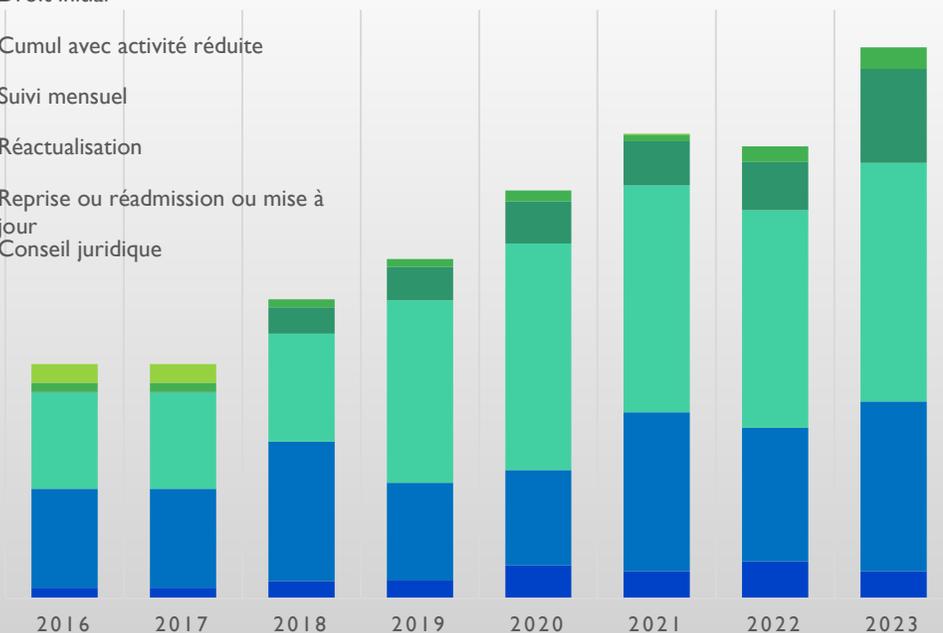
- le 20 juin à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE (40 participants)
- le 21 novembre à SAINT-MÊME-LES-CARRIERES (90 participants).



ALLOCATIONS CHÔMAGE

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Droit initial	11	11	18	19	34	28	38	28
Cumul avec activité réduite	101	101	142	99	97	162	136	173
Suivi mensuel	98	98	110	186	231	231	222	243
Réactualisation	1	1	27	34	43	45	49	96
Reprise ou réadmission ou mise à jour	9	9	8	8	11	7	16	22
Conseil juridique	19	19	0	0	0	1	0	0
Total	239	239	305	346	416	474	461	562

- Droit initial
- Cumul avec activité réduite
- Suivi mensuel
- Réactualisation
- Reprise ou réadmission ou mise à jour
- Conseil juridique

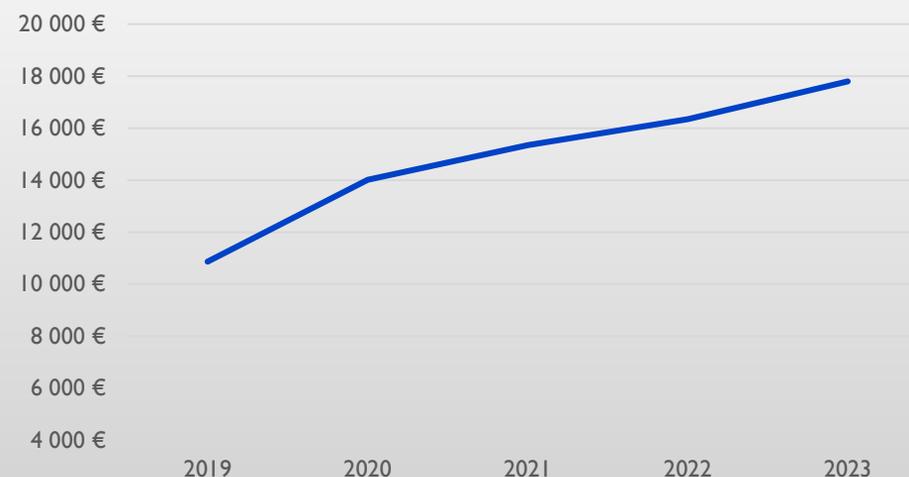


Mission	Facultative	
Financement	Cotisation additionnelle	
Effectif	0 ETP	0,00%
Budget	17 799,00 €	0,36%

Parmi les **appuis R.H.** une aide à la gestion du calcul des droits en matière d'allocations chômage est proposée par le CDG 16 grâce à la mutualisation d'un service commun.

Le service mutualisé du **CDG 17** effectuée pour le compte de 21 CDG, la mission de **calcul des allocations chômage** pour le personnel des collectivités et établissements publics affiliés.

Coût du service



PÔLE EMPLOI-MOBILITÉ

**Emploi – Recrutement-
Remplacement-Renfort –
S.M.I. – Concours – R.S.U.
C.E.P.**

ARMELLE ANDRIEUX

Caroline DANTON

Chelsea FORESTIER

Fabienne CONDEMINE /

Monique CHARRIER-DORBE /

Véronique COTRON (décembre)

EMPLOI

P.P.R.

- 11 conventions ont été co-signées (-4) dont 8 avec des collectivités non-affiliées.
- 13 agents ont été reçus en entretien (+1).
- 1 agent a bénéficié d'un reclassement (-2).



Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	6,80%
Effectif	0,84 ETP	2,51%
Budget	82 349,10 €	1,67%

PANORAMA DE L'EMPLOI TERRITORIAL 12^e ÉDITION



Grâce à l'agrégation des données des bilans de l'emploi réalisés par les CDG, ce panorama, mis en forme par l'Association Nationale des Directeurs des CDG (ANDCDG), présente les grandes tendances de l'emploi territorial au niveau national et éclaire les défis à venir.

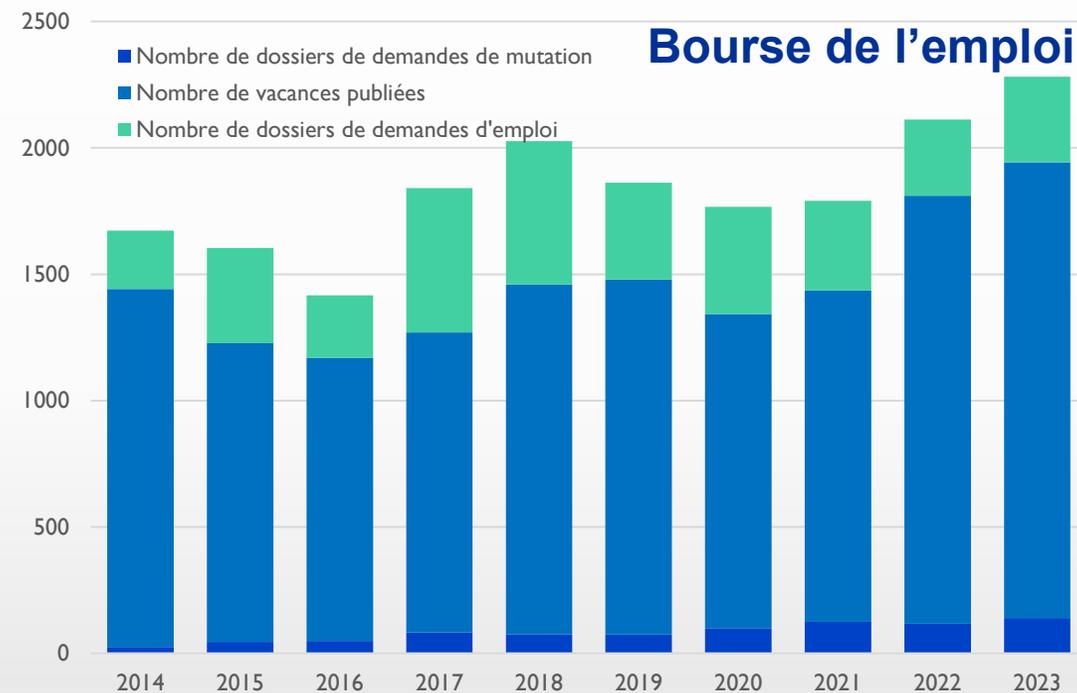


Promotion de l'emploi public



Participation à :

- la quinzaine de l'emploi public et de la mobilité professionnelle **6-17 mars**,
- au forum Solutions Emploi le **30 novembre** à **ANGOULÊME**
- au salon Direction Emploi le **23 février** à **ANGOULÊME**



EXERCICES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossier de demandes de mutation	25	45	49	83	75	74	99	125	117	139
Nombre de vacances publiées	1417	1182	1120	1187	1384	1405	1244	1311	1694	1804
Nombre de dossiers de demandes d'emploi	231	377	247	571	568	383	424	355	301	339



AIDE AU RECRUTEMENT



I seul employeur a sollicité le CDG pour de l'assistance au recrutement (1^{er} niveau de service)

Face aux difficultés de recrutement auxquelles font face les collectivités, il est dommage qu'elles ne sollicitent pas davantage le Centre qui dispose d'une part d'un vivier de plus de **1200 candidats** potentiels, d'autre part des compétences des 3 conseillères emploi-mobilité, de la rédaction de l'offre à la sélection des candidats, en passant par la publicité .

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	1,11%
Effectif	0,17 ETP	0,50%
Budget	13 658,00 €	0,28%

CDG 16 Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente

La Fonction Publique Territoriale recrute dans plus de 250 métiers au service du public

JE CANDIDATE →

e emploi-territorial.fr

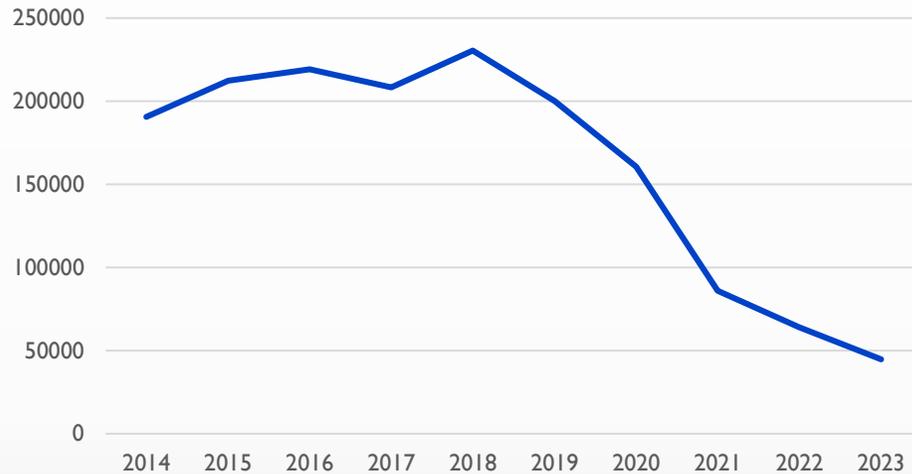
05.45.69.70.07
emploi-mobilite@cdg16.fr
www.cdg16.fr

Trouvez la filière **qui vous correspond** :

- Sanitaire et social
- Administrative
- Technique
- Animation
- Culture
- Sport
- Police

CONCOURS

Coût du service



Dans le cadre du service commun régional, le CDG 16 a organisé l'épreuve écrite du concours d'animateur territorial à COGNAC, le 21 septembre.

131 candidats étaient inscrits



Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	3,52%
Effectif	0,22 ETP	0,66%
Budget	44 706,82 €	0,90%

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un service commun a été créé au sein de la coopération régionale auquel adhère le CDG16. Aussi, à compter de cet exercice, l'ensemble des flux financiers des opérations organisées est converti en une participation à l'équilibre du service au travers d'une contribution annuelle versée au CDG33.

Les autres dépenses et recettes inhérentes aux opérations antérieures ont vocation à s'éteindre progressivement dans le temps.

L'effet mutualisation confirme la tendance de réduction des coûts de cette mission, à pondérer par les conséquences de la crise sanitaire.

Le service mutualisé fait l'objet d'un bilan annuel détaillé.

Service Mutualisé Concours et Examens (SMCE) :

14,25 ETP

9 CDG adhérents

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	3,41%
Effectif	0,45 ETP	1,35%
Budget	41 226,71 €	0,83%

	2021	2022	2023
	RSU 2020	RSU 2021	RSU 2022
Nombre de répondants	334	315	287
Taux de retour	77%	73%	72%
Agents recensés	2658	2502	2278

Fiches repères réalisées :

- **3** pour les non-affiliées
- **22** pour les CT + de 50 agents
- **138** pour les CT rattachées au CST CDG



SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022

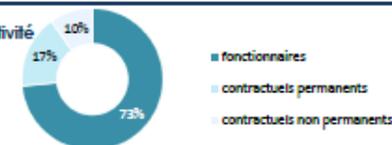
COLLECTIVITES RATTACHEES AU CST DU CDG

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2022. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2022 transmises en 2023 par la collectivité au Centre de Gestion de la Charente.

Effectifs

→ 2 278 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2022

- > 1 674 fonctionnaires
- > 380 contractuels permanents
- > 224 contractuels non permanents



Nombre d'emploi aidés

54 ^{2%} Part des emplois aidés (Tous emplois)

Taux de féminisation (emplois permanents)

68,3%

Nombre de CDI

60 ^{16%} Part des CDI (Tous contrats)

Nombre d'emploi saisonniers ou accroissement

51 ^{2%} Part des saisonniers (Tous emplois)

Caractéristiques des agents permanents

→ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Ensemble
Administrative	30%	21%	28%
Technique	60%	61%	60%
Culturelle	1%	0%	1%
Sportive	0%	0%	0%
Sociale	5%	8%	5%
Médoc-sociale	2%	7%	3%
Médoc-technique	0%	0%	0%
Police municipale	1%	0%	0%
Animation	2%	3%	2%

→ Répartition des agents par catégorie



→ Taux de féminisation par catégorie



→ Taux de féminisation par statut (emplois permanents)



→ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	52%
Adjoints administratifs	22%
Rédacteurs	4%
Agents de maîtrise	3%
Techniciens	3%

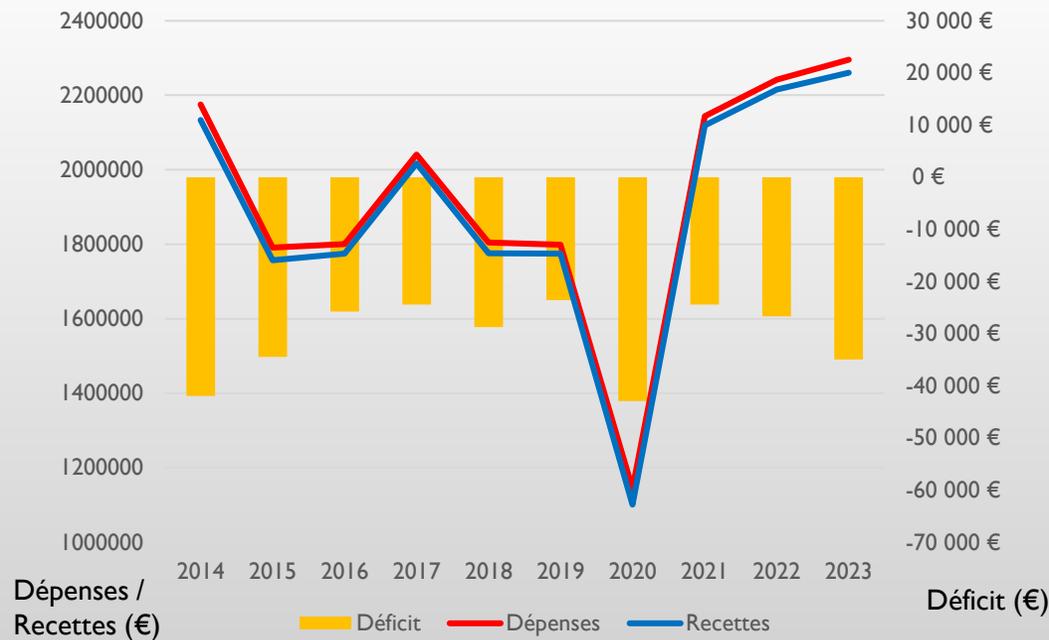
RECRUTEMENT – REEMPLACEMENT – RENFORT

254 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1,6 ETP	4,79%
Budget	2 294 968,18 €	46,53%

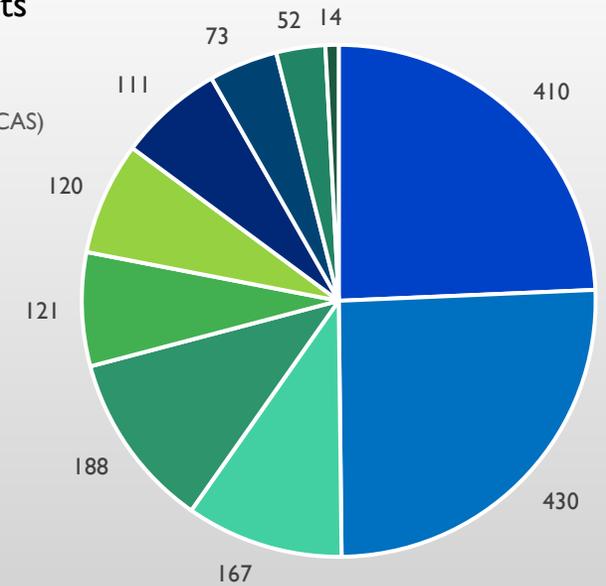
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de collectivités utilisatrices	35	35	30	31	27	21	44	43	46
Nombre d'intérimaires recrutés	252	256	253	226	242	192	340	349	326
Nombre de contrats	1398	1353	1559	1344	1385	842	1834	1831	1686
Nombre d'avenants	214	244	110	17	19	18	32	21	16

Malgré quelques nouvelles collectivités utilisatrices, le nombre de contrats est en diminution. Pour autant les rémunérations versées sont en progression, ce qui peut s'expliquer par des contrats en moyenne plus longs ou des rémunérations plus élevées. Le tarif a été relevé au 1^{er} janvier 2024 pour réduire le déficit de ce service qui demeure sous-sollicité malgré les difficultés de recrutement des collectivités.



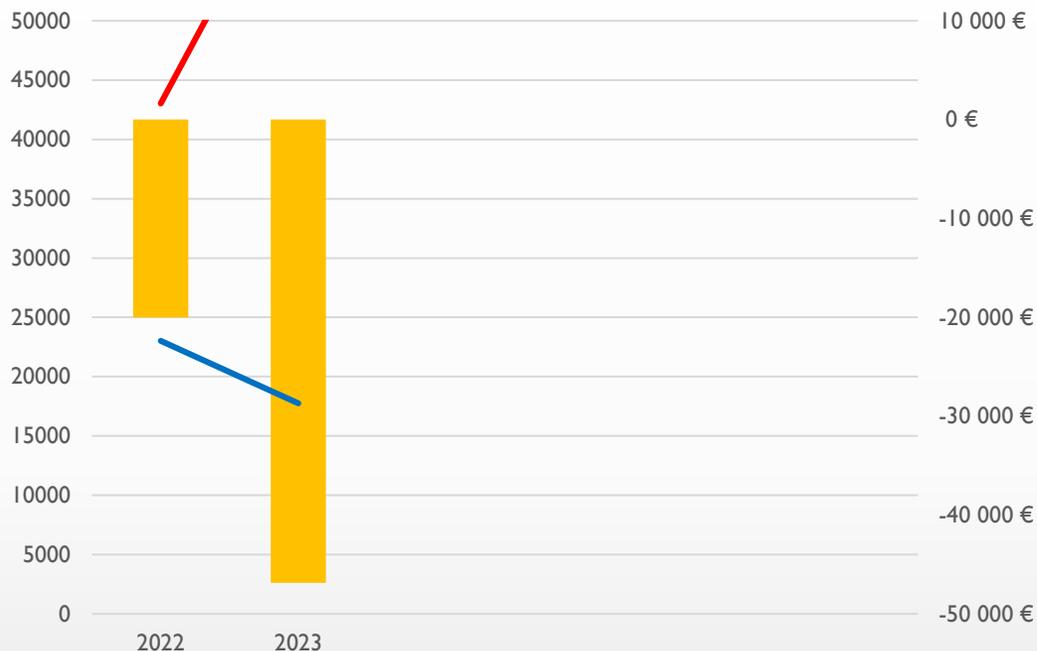
Nombre de contrats par bénéficiaire

- Gond-Pontouvre (ville + CCAS)
- Agoulême (ville + CCAS)
- Saint-Yrieix
- Ruelle-sur-Touvre
- La Couronne
- Autres
- Merpins
- Fléac
- Voeuil-et-Giget
- Charras



S.M.I.

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,75 ETP	2,25%
Budget	64 618,87 €	1,31%



Dépenses /
Recettes (€)

■ Déficit ■ Dépenses — Recettes

Déficit (€)



- 9 communes bénéficiaires (+4)
- 750 heures de mission (-122)
- 9 662 km parcourus (-1090)

Ce service complémentaire au Remplacement-Renfort, mis en place en 2021 avec le recrutement d'une S.M.I., est suivi comptablement à partir de 2022.

L'année 2023 a connu le recrutement de 2 S.M.I. (une création de poste et un remplacement suite à mutation) mais aussi le départ de 2 d'entre elles. Au 31 décembre, l'effectif est ramené à 1 agent (0,75 ETP) compte tenu du déficit du service.

En effet, ici encore, malgré la pénurie de secrétaires généraux de mairie, tant pour des remplacements que pour des recrutements, peu de communes sollicitent le CDG. Certaines ne sont pas disposées à payer le niveau de service proposé ni à rémunérer une secrétaire remplaçante à hauteur des exigences et des compétences attendues.

L'agent S.M.I. intervient par ailleurs pour des appuis GRH (calculs de reprise d'ancienneté notamment).



CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Mission	Facultative	
Financement	Tarifification	
Effectif	0,15 ETP	0,44%
Budget	13 716,16 €	0,28%



**CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**



Contact :
05 45 69 70 07
ou 05 45 69 70 08
cdg16@cdg16.fr

Maison des communes
(uniquement sur RDV)
30 rue Denis Papin - CS 12213

Information :
www.cdg16.fr

Pour mieux accompagner l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et dans la continuité de la mission obligatoire, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé d'expérimenter pour 1 an à partir du 1^{er} octobre 2021 une prestation complémentaire, facultative, d'accompagnement personnalisé renforcé.

A l'issu du bilan présenté lors du Conseil d'Administration du 2 novembre 2022, il a été décidé de prolonger d'un an cette expérimentation.

Malgré la faible mobilisation, considérant l'importance pour les employeurs d'accompagner les agents et d'anticiper notamment l'usure professionnelle, le service a été pérennisé lors de la séance du 18 décembre 2023.

Des actions sont prévues en 2024 pour promouvoir davantage ce service.

- 14 agents reçus (-4) dans le cadre du 1^{er} entretien (mission obligatoire)
- 1 seul agent a engagé un second entretien.

PÔLE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Conseil Médical – Contrat Groupe Assurance des risques statutaires

EMMANUEL CAILLON

Margaux JORET

Aline TERRADE

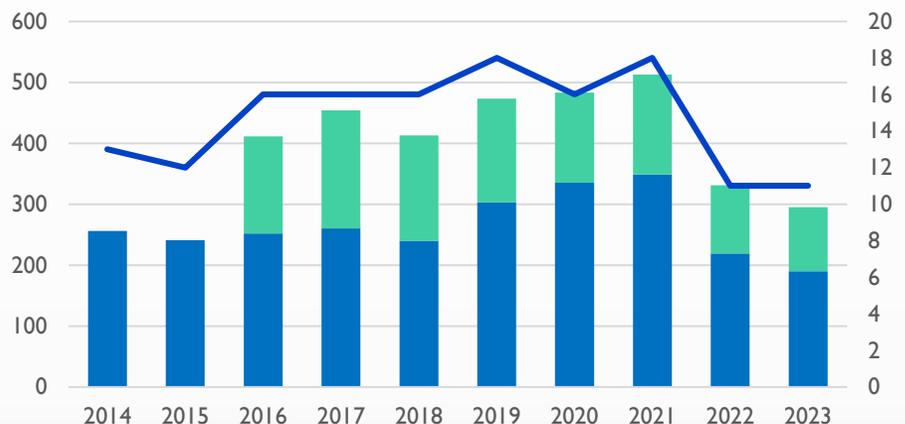
Isabelle CARNEIRO

(Josiane BEBIEN)

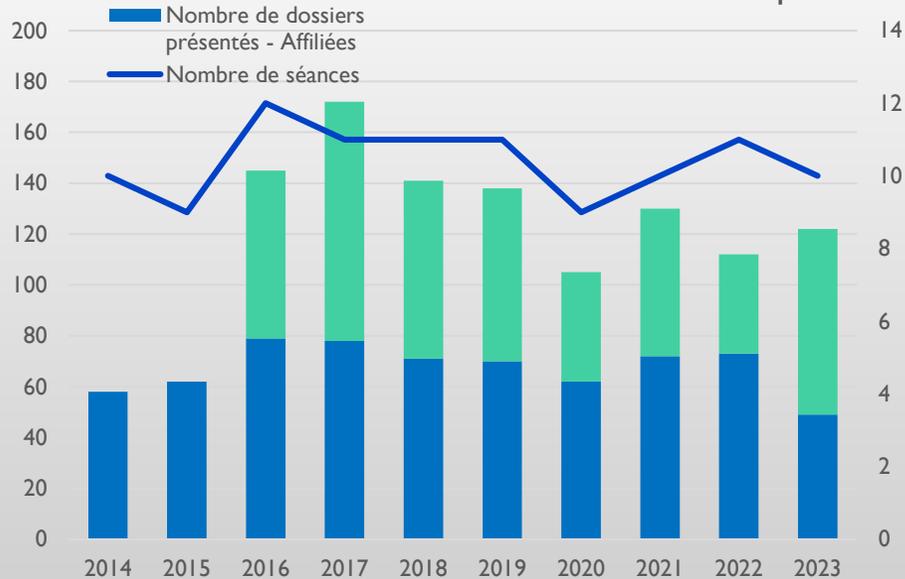
CONSEIL MÉDICAL

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	3,44%
	Cotisation socle	37,10%
Effectif	1 ETP	3,00%
Budget	72 367,30 €	1,47%

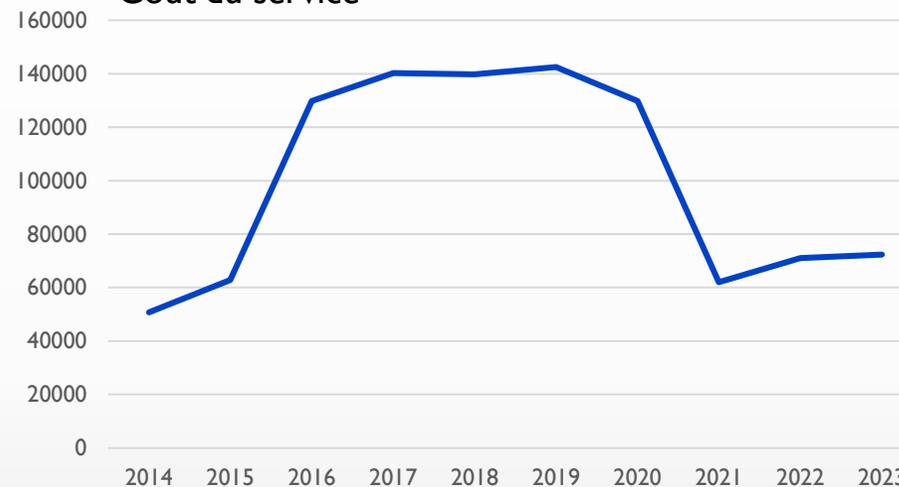
Formation restreinte



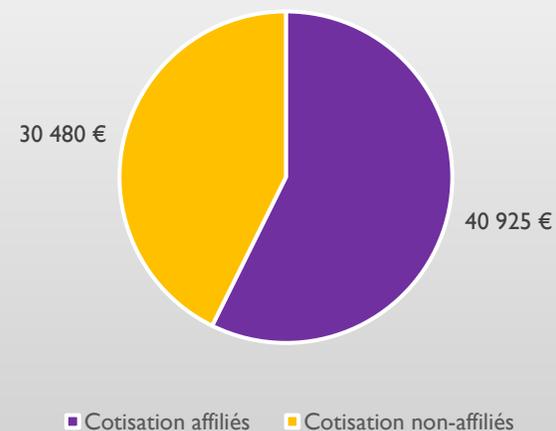
Formation plénière



Coût du service



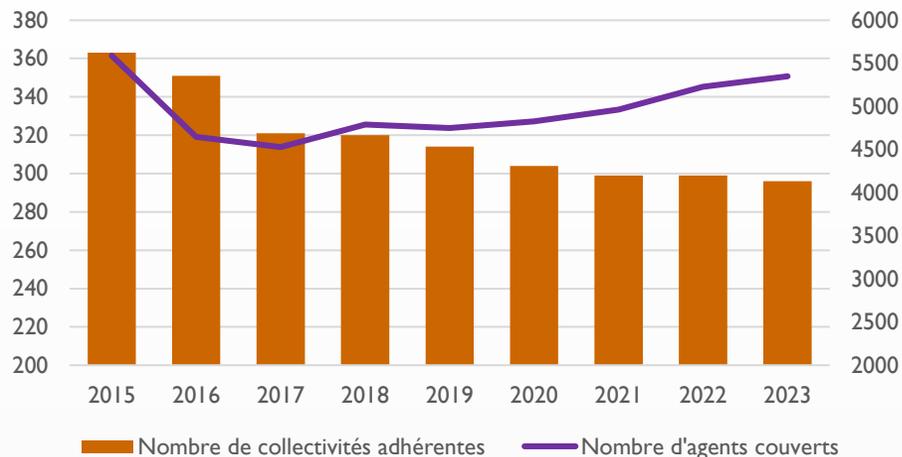
Recettes



ASSURANCE

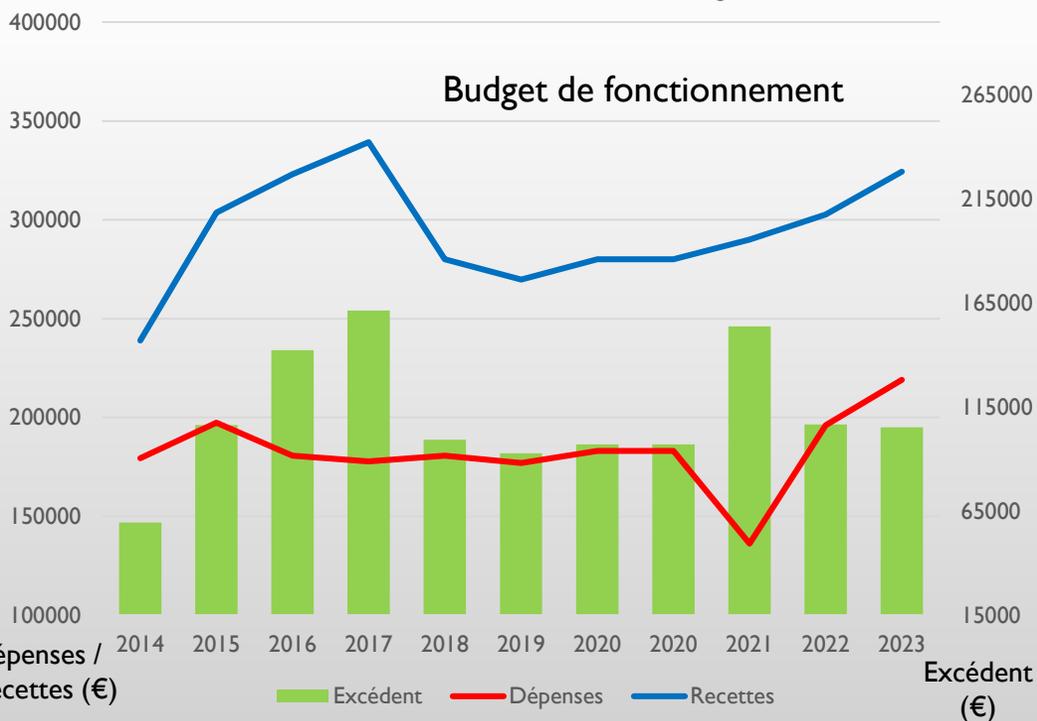
296 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	3 ETP	9,00%
Budget	219 090,68 €	4,44%



Le service est doté de 3 ETP, toutefois, un agent a été remplacé tout au long de l'année portant ainsi l'effectif rémunéré à 4 ETP. Le poste non pourvu est pris en charge par l'assurance statutaire à hauteur de 64% de son coût total.

La hausse des montants d'encaissement est due à la revalorisation des rémunérations mais surtout à la révision des taux de cotisation intervenue au 1^{er} janvier 2023 (avenant n°2 au contrat).



**Médecine de prévention –
Prévention des risques –
Dispositif de signalement –
CIMETH –
Diététique**

Dr. Gaëlle ROBLET

Dr. Joseph TUMBA

Dr. Christophe JAMMET

Dr. Frédérique TAUPIGNON

Ghislaine LANGLET

Maryline MEUNIER

Véronique BORDRON

Sigrid COLIAT

Naïs BOUTENEGRE

Elodie CAVROT

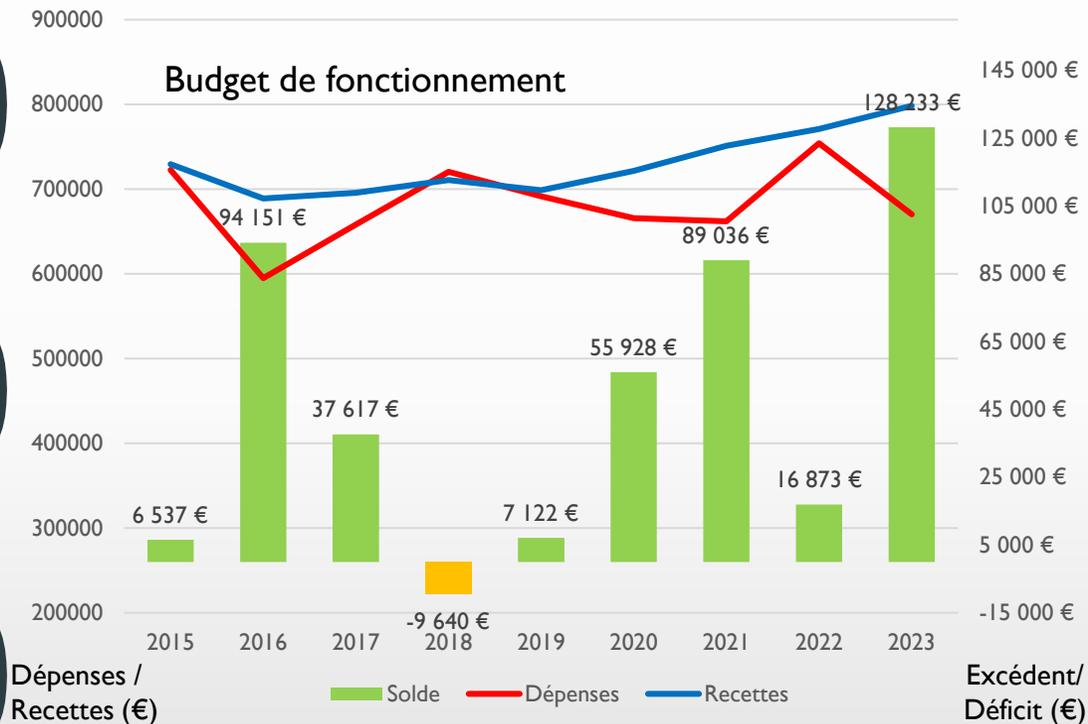
Aurore CARTOU

Elsa MANANT

MÉDECINE DE PRÉVENTION

434 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	4,8 ETP	14,37%
Budget	670 064,36 €	13,58%



Le service a subi le départ de 3 médecins durant l'année, ce qui a nettement affecté son activité et son équilibre financier.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, l'effectif médical est passé de 3,3 ETP à 1,8 ETP.

Pour remédier à la pénurie de médecins une équipe pluridisciplinaire est progressivement mise en place en 2024 par le recrutement de personnels infirmiers.

C'est pourquoi il conviendra de réévaluer l'équilibre du budget à l'issue de l'exercice en cours.

622 € d'examens complémentaires refacturés

7 417,60 € de vaccins refacturés

-35% de visites

Années	Effectif pris en charge		Agents vus en visite		Visites périodiques		Visites à la demande		Absences	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
SM1	2607	2600	1351	393	731	37	620	199	279	52
SM2	2206	2137	1481	565	714	219	643	408	314	151
SM3	3148	3488	2093	1916	1100	1053	919	863	313	279
SM4	3059	3035	1400	1130	649	588	741	579	340	249
TOTAL	11020	11260	6325	4004	3194	1897	2923	2049	1246	731

PRÉVENTION DES RISQUES PRO.

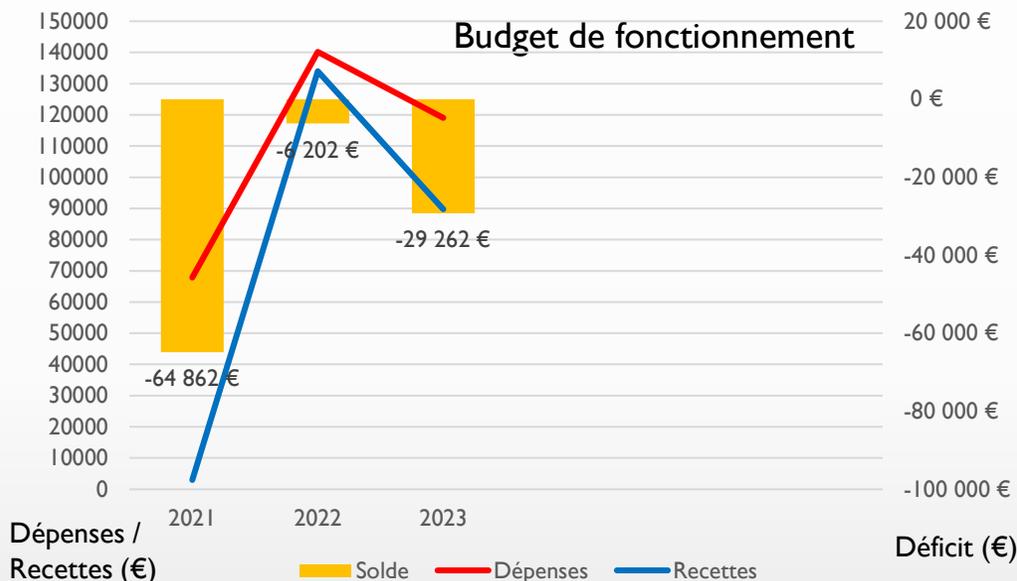
ACFI

369 adhérents

Conseil

337 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1,8 ETP	5,40%
Budget	118 986,81 €	2,40%



Agir pour prévenir – 9 novembre

Depuis 2021, le centre d'analyse Prévention est créé et isolé du service Médecine, pour les dépenses. Depuis 2022, les recettes sont également dissociées.

A partir de 2023, le dispositif de signalement dispose de son propre centre d'analyse.

Prestations à la demande

	Nombre de demandes	Coûts	Facturés en 2023
Création DUERP	6	18 400 €	8 550 €
Mise à jour DUERP	0	€	€
Rencontre sécurité	0	€	€
Sensibilisations	1	715 €	€
Études de poste	3	1 100 €	725 €
Études de postes + sensibilisation	0	€	€
Démarche spécifique	2	2 650 €	€
TOTAL	12	22 865 €	9 275 €

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente

PLATEFORME DE SIGNALEMENT

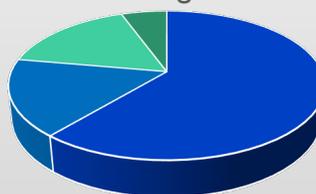
- Violence verbale/physique
- Discrimination
- Agissement sexiste
- Harcèlement moral/sexuel

<https://cdg16.signalement.net/>

361 adhérents

31 signalements reçus dont 17 recevables

Motifs du signalement



- Harcèlement moral
- Violences verbales
- Harcèlement sexuel
- Violences physiques

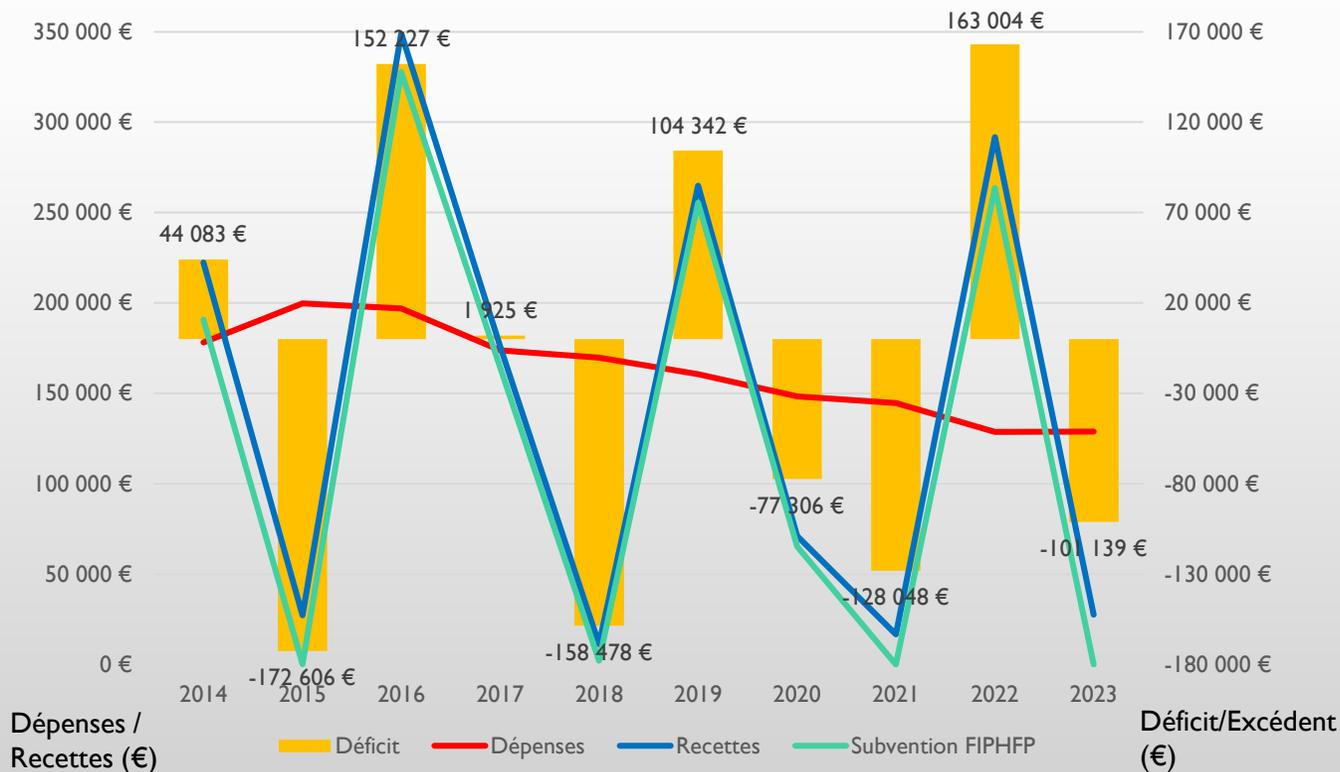
C.I.M.E.T.H.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers agents ouverts	76	136	125	95	127	121
Nombre d'entretiens individuels réalisés	67	31	35	49	57	47
Nombre de sensibilisations	43				65	80
Nombre de visites de postes	47	37	29	28	32	34
Nombre de dossiers de financement	94	80	70	63	95	179

Mission	Facultative	
Financement	Subventionnement + tarification	
Effectif	2 ETP	6,00%
Budget	128 792,18 €	2,60%

La 5ème convention avec le FIPHFP a été conclue en 2021, pour une durée de 3 ans, du **1er janvier 2022 au 31 décembre 2024**.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Subvention FIPHFP	190 782 €	106 €	327 726 €	164 199 €	2 167 €	255 342 €	65 300 €	0 €	263 740 €	0 €



Les périodicités de versement de la subvention du FIPHFP rendent l'analyse de l'équilibre pertinent uniquement avec une vision pluriannuelle.

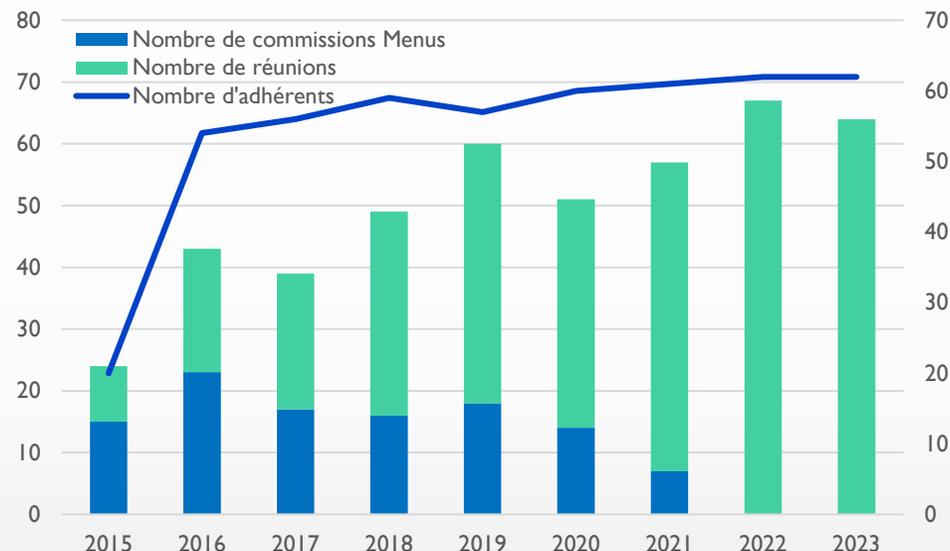
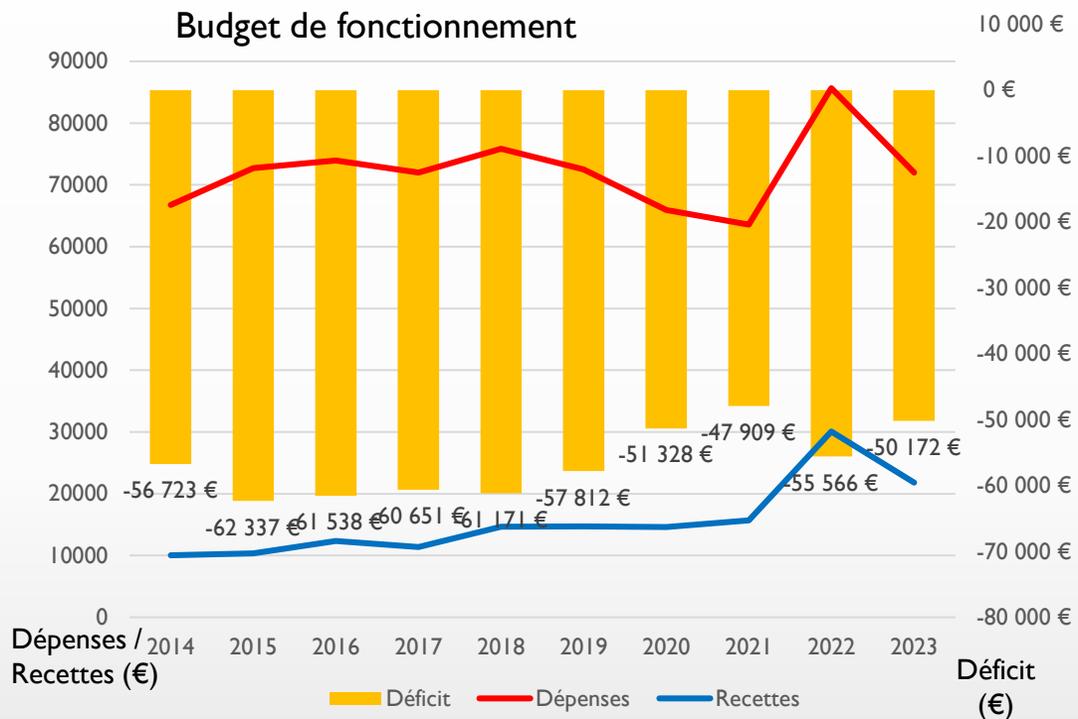
- Sur 10 derniers exercices: déficit de 172 000 €
- Sur 4 derniers exercices : déficit de 143 000 €



DIÉTÉTIQUE

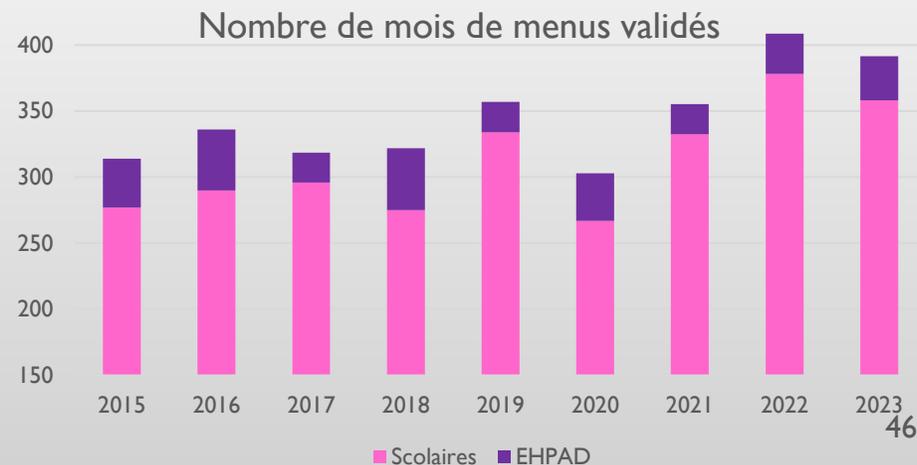
62 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1 ETP	3,00%
Budget	71 980,02 €	1,46%



L'année 2022 avait été impactée par le remplacement d'un congé maternité occasionnant des dépenses et recettes exceptionnelles, jusqu'au début de l'exercice 2023. Malgré une hausse tarifaire, le déficit demeure constant et conséquent.

18 collectivités ont sollicité une intervention dans leurs locaux pour une durée cumulée de 127h. La commune d'Etagnac a été accompagnée pour l'élaboration de son Plan de Maîtrise sanitaire.



PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Finances - Achats –

Activité syndicale –

Informatique –

Secrétariat/accueil –

Entretien

Françoise MICHEL

Manuel RODRIGUES

Emilie CHAMOULEAU

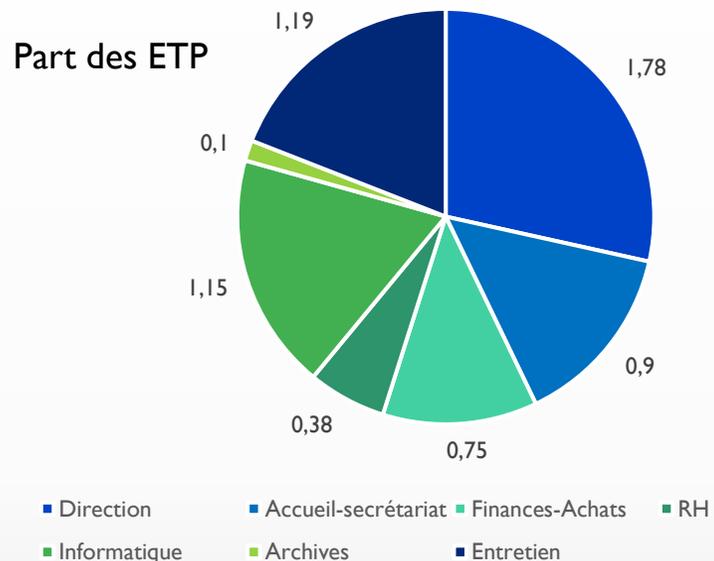
Manelle REZIG

Valérie NOUVON

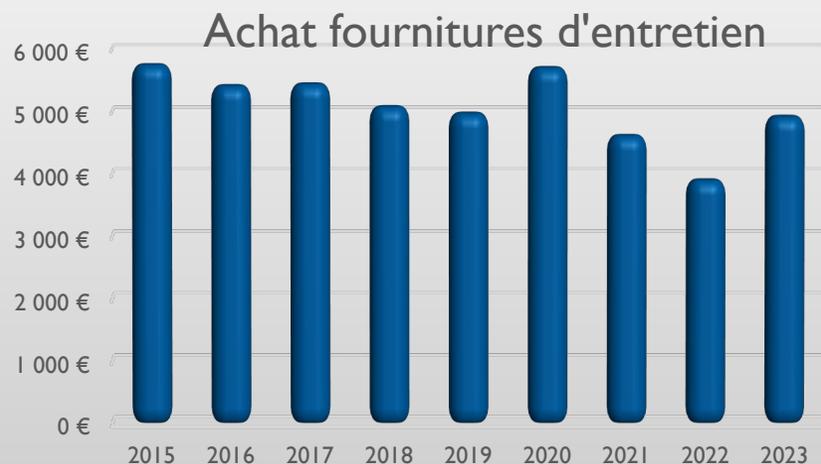
Martine CAUTE

Patricia RENDU

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



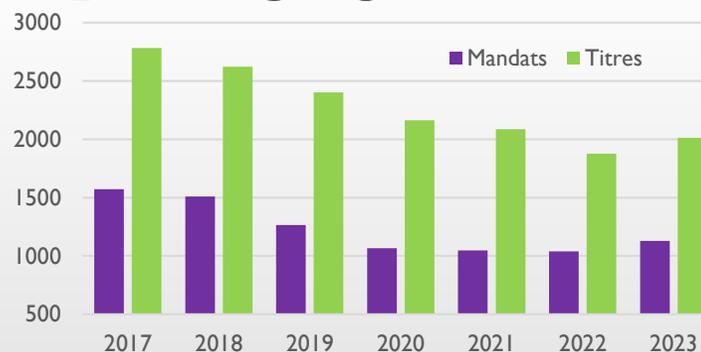
ENTRETIEN



INFORMATIQUE

Conduite du projet G.E.D.

FINANCES



ACCUEIL - SECRÉTARIAT

- 105 usagers accueillis (selon registre)
- 5 réunions du Bureau et 5 Conseils d'Administration
- Mise en forme et envoi de 10 Mag. RH
- ...

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	28,56%
	Cotisation socle	62,90%
Effectif	6,25 ETP	18,72%
Budget	160 825,51 €	3,26%

ARCHIVES

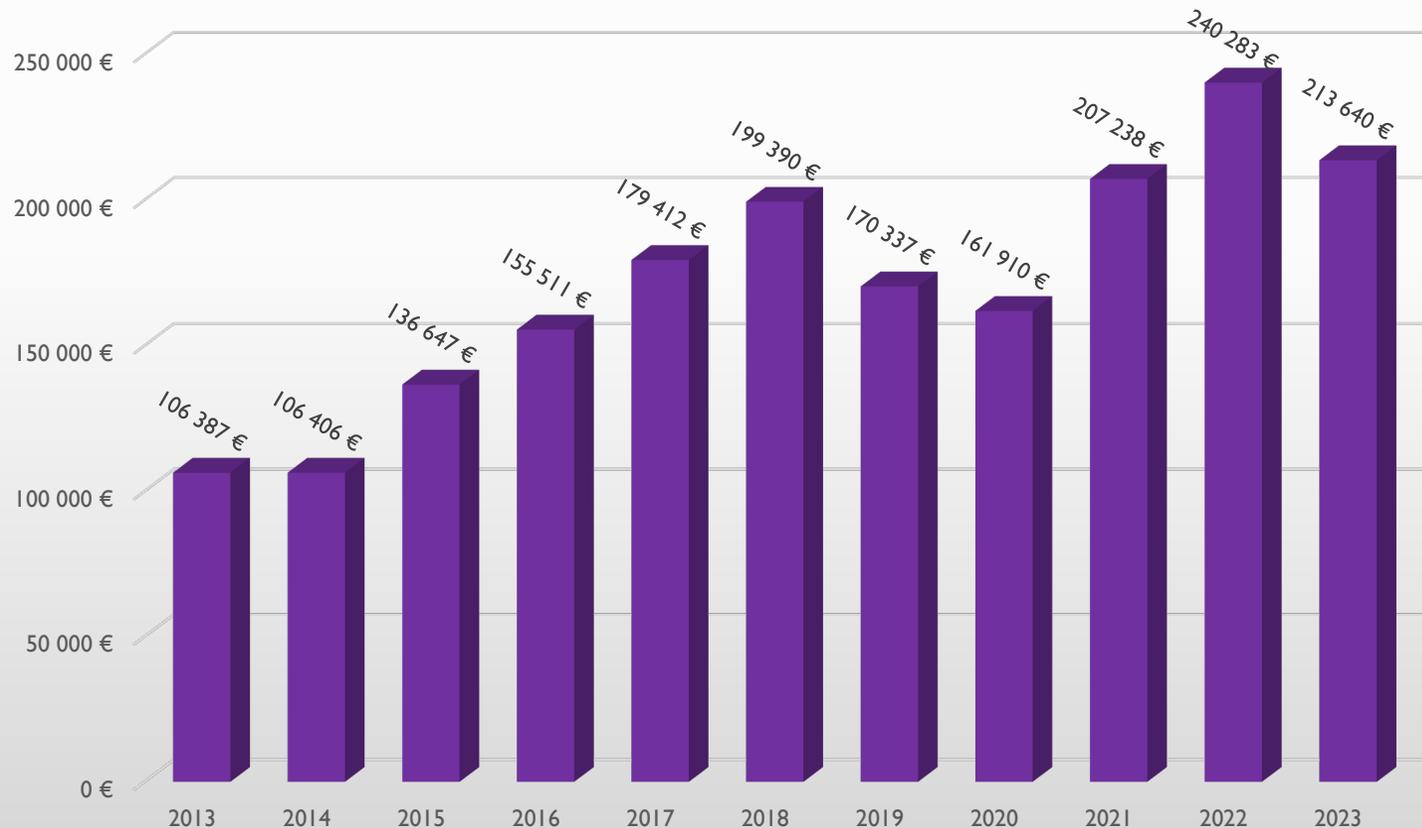
- 85 heures d'archivage pour le CDG
- 5,44 tonnes éliminées



ACTIVITÉ SYNDICALE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	19,14%
Effectif	0,1 ETP	0,30%
Budget	227 969,57 €	4,62%

Remboursements



Après un pic en 2022, les sommes remboursées aux collectivités reviennent à un niveau proche de celui de 2021.

Les subventions de fonctionnement et de compensation des locaux (1^{er} trimestre uniquement) s'élèvent à 6 006 € (11 833 € en 2022)

DIRECTION GÉNÉRALE

MÉDIATIONS –

CONSEIL EN ORGANISATION –

ENQUÊTES ADMINISTRATIVES –

COOPÉRATION RÉGIONALE –

ARCHIVES

Laurent CORNEIL

Marjorie CHAUVET

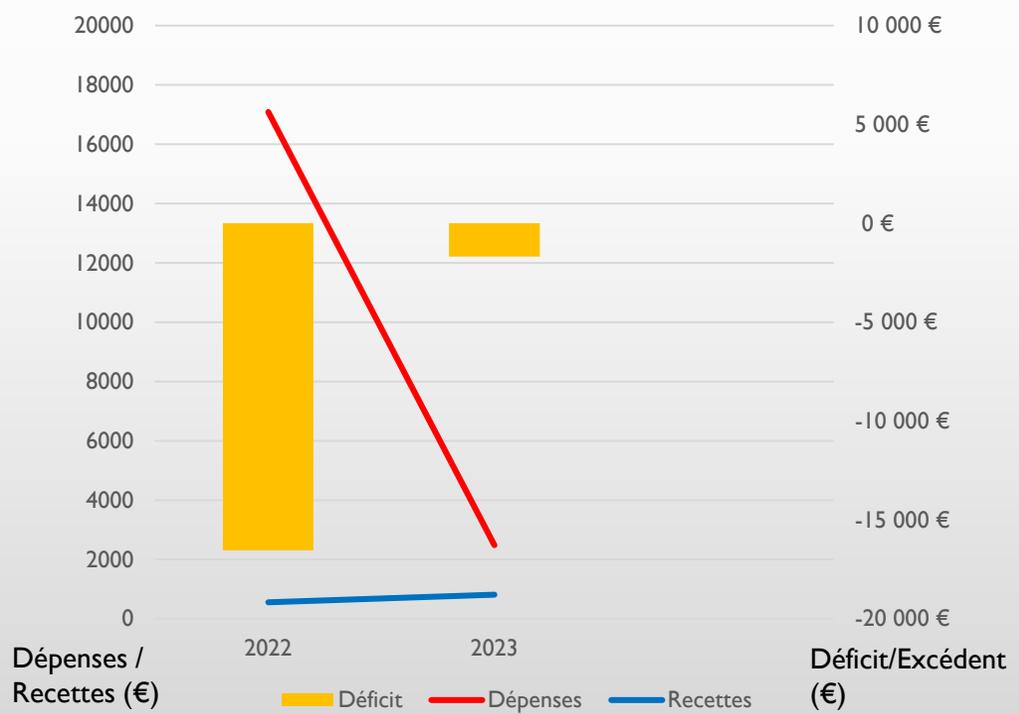
Emilie CHAMOULEAU

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (M.P.O)

305 adhérents

Mission	Obligatoire	
Financement	Tarification	
Effectif	0,02 ETP	0,06%
Budget	2 483,47 €	0,05%

Conformément à la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, le Centre de Gestion a déployé la mission M.P.O. pour les collectivités qui souhaitent la mettre en œuvre pour leurs agents., à compter du 1^{er} juillet 2022.



	2022	2023
Nombre de saisines	3	3
Nombre recevables	1	2
MPO réalisées	1	2

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le CDG a également mis en œuvre la médiation conventionnelle à l'initiative des parties ou du juge (mission facultative) et signé le 15 novembre une convention avec le T.A. de Poitiers en ce sens.



CONSEIL EN ORGANISATION

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,1 ETP	0,30%
Budget	6 499,56 €	0,13%

Conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la FPT, et en application de la délibération du Conseil d'Administration n° 2022-47 du 12 décembre 2022, le Centre de Gestion a déployé la mission de conseil en organisation, via la convention de service soutiens à la gestion des R.H. « CDGRH+ », à compter du 1^{er} janvier 2023.

→ Une 1^{ère} mission a été effectuée.



SOUTIENS A LA GESTION DES R.H. / CONSEIL EN ORGANISATION ET EN TRANSITIONS



Contact :
05 45 49 70 02
cdg16@cdg16.fr

Maison des communes
(sur RDV de préférence)
30 rue Denis Papin - CS 12213
16022 ANGOULÊME CEDEX

Information :
www.cdg16.fr



BESOIN = Repenser et poser le cadre de l'organisation du travail de l'ensemble des agents de l'école.

3 agents concernés



CONTRAINTE TEMPORELLE = mise en œuvre opérationnelle à la rentrée scolaire de septembre 2023

Mission sur 3 mois, depuis la validation de la mission par la collectivité (le 07/03) et la restitution et la validation du plan d'actions par le COPIL (le 23/05)



MOYENS = plus de 25 heures d'intervention :

- au sein de la commune : réunions de présentation de la démarche / du diagnostic / du plan d'actions, temps d'observation et d'échanges avec les agents du service
- en temps d'analyse et de synthèse : analyse des données, élaboration de scénarii, rédaction des livrables,,



Plusieurs livrables fournis à la collectivité, dont un rapport de mission complet.



Retours positifs de l'autorité territoriale : mission menée « à terme, avec brio et professionnalisme ».

AIDE A LA GESTION DES ARCHIVES

50 adhérents

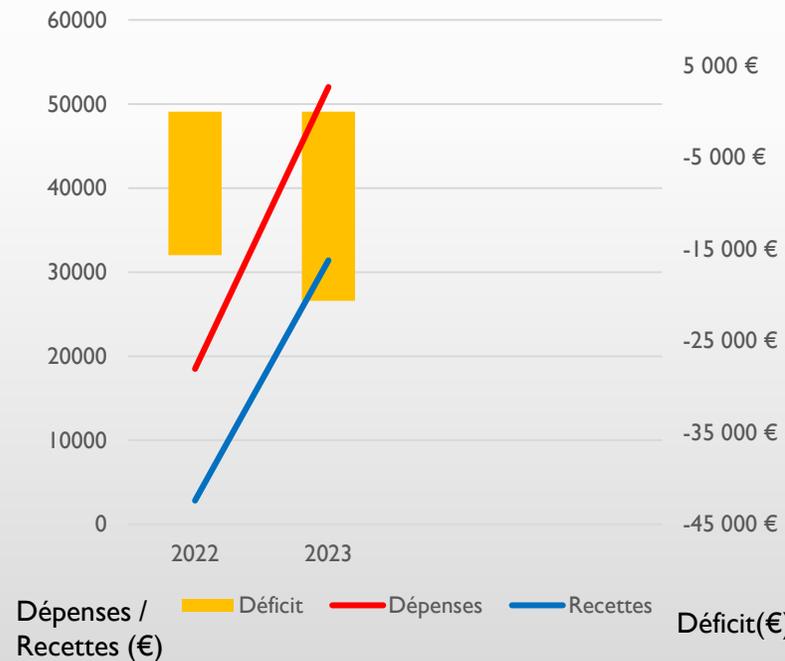
Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,9 ETP	2,70%
Budget	52 017,88 €	1,05%



Avant → Après
Eliminations



Le Centre de Gestion propose depuis le 1^{er} septembre 2022 un service d'aide à la gestion des archives papier et électroniques. Comme 2022, l'exercice 2023 n'a toutefois pas été complet en raison d'un congé maternité.



Quelques chiffres :

- 6 états des lieux réalisés sur sites
- 6 devis réalisés
- 101 jours d'intervention en collectivité
- 495 m linéaires évalués
- 1200 km parcourus
- 8 devis signés pour 28 115 €
- 5 missions finalisées

DIRECTION GÉNÉRALE

COOPÉRATION RÉGIONALE

Comité Stratégique et d'Orientation :
16 mai 2023 - La Rochelle
24 octobre 2023 – Pau



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Bilan à mi-mandat
du projet et des
LDG : 4 G.T. et
synthèse lors de la
journée cohésion



Améliorer et développer la diffusion numérique des informations (site Internet)	50%
Mettre en œuvre une nouvelle offre de services Recrutement-Emplacement-Prestort	100%
Questionner les horaires d'ouverture au public	
Mettre à jour le Guide de l'employeur territorial	
Adapter l'organisation à un besoin de transversalité et aux perspectives de nouvelles missions	100%
Développer le travail en mode projets	25%
Utiliser davantage la dématérialisation	25%
Organiser des rencontres spécifiques avec les élus ou agents	
Adopter un règlement intérieur pour clarifier les règles et les usages (y compris numériques, temps de travail/pause, etc.)	100%
Supprimer les "tritants"	
Développer les outils de pilotage de l'activité	
Adopter une charte graphique	100%
Créer une nouvelle plaquette	100%
Mettre en place un service de Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)	50%
Initier une mission de Conseil en organisation	
Compléter l'offre en matière de prévention de la santé et des risques professionnels	70%
Accompagner la signature de conventions FIFHP simplifiées par les collectivités	
S'appuyer sur l'outil créé par le GIP-FNCDG pour mettre en place une offre de service sur la GPEC	50%

OFFRE DE SERVICES

Mise en œuvre de la convention
« Appuis à la gestion des ressources
humaines » CDG RH+ :

- 1 mission de conseil en organisation
- 3 enquêtes administratives

COMMUNICATION EXTERNE

Création / mis en ligne du nouveau site
internet du CDG 16

Participation au Salon des Maires – Espace
Carat, les 14 et 15 juin 2023

ANCDG

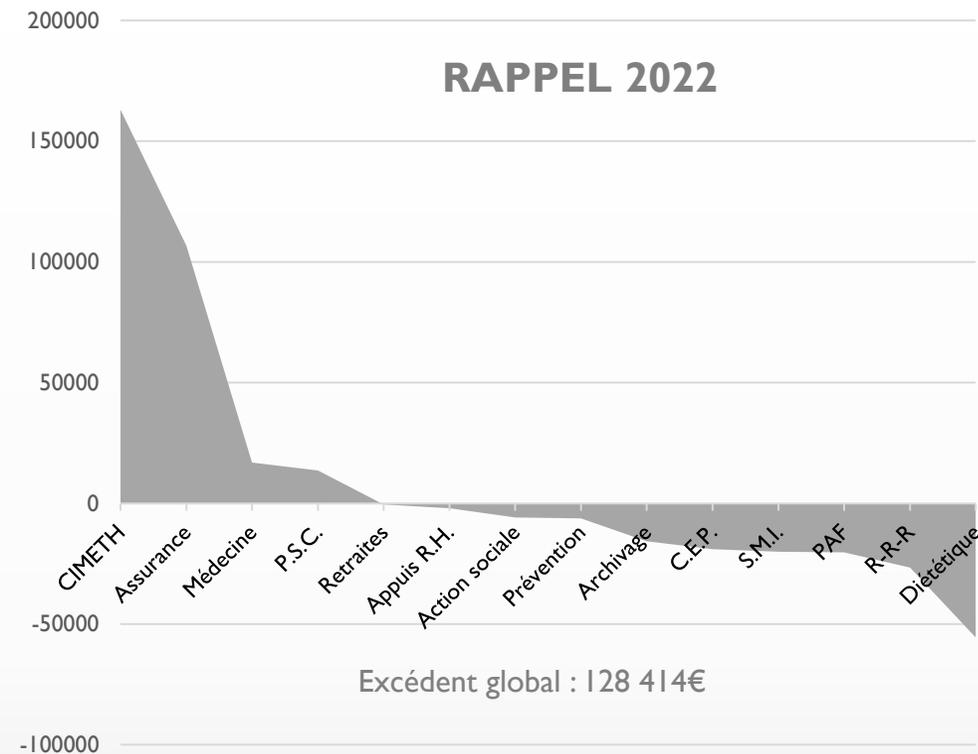
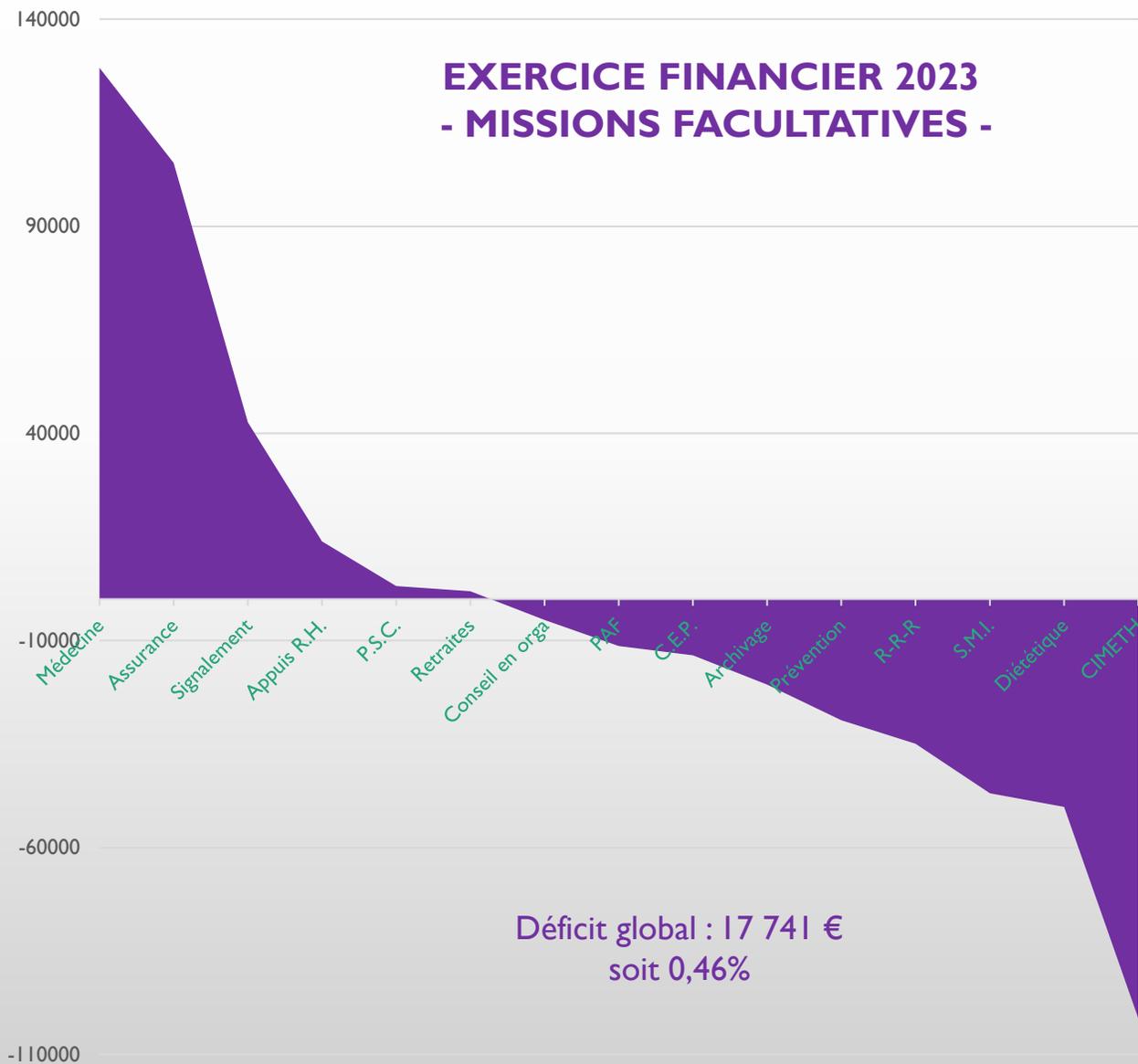
Assemblée générale :
4-6 octobre 2023 - Dinan

FNCDG

Assemblées générales :
7-9 juin 2023 – Ajaccio
7-8 décembre 2023 - Paris



SYNTHÈSE



En 2023, globalement l'ensemble des services facultatifs sont proches de l'équilibre avec toutefois de fortes disparités. Concernant la CIMETH, les variations annuelles sont liées aux versements du FIPHFP et ne sont pas représentatives de l'équilibre du service. L'excédent du service Médecine s'explique par le départ consécutif de 3 médecins en cours de remplacement début 2024. Les évolutions tarifaires progressives visent à réduire les déficits des services concernés avant de pouvoir corriger les excédents à l'opposé.



PERSPECTIVES...

EXERCICE 2024

PERSPECTIVES



Au 1^{er} janvier 2024, la nomenclature comptable M57 est mise en œuvre avec quelques impacts sur l'imputation de certaines opérations.

Une clé analytique pour les enquêtes administratives est créée. Il s'agit du 30^{ème} centre d'analyse.

La transformation numérique se poursuit avec le déploiement de la nouvelle solution G.E.D., du portail RH collectivité, de la mise en place de la signature électronique pour les contrats d'intérim, notamment.

Les missions du service de médecine de prévention seront exercées par les membres d'une équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par les médecins du travail. Plusieurs recrutements infirmiers sont prévus jusqu'à la couverture de l'effectif suivi.

L'expertise juridique est renforcée afin de développer les rencontres de terrain avec les gestionnaires RH (ateliers, animation du réseau des secrétaires généraux de mairie, la diffusion interne et externe de l'information juridique...).

Les textes de 2 réformes annoncées sont attendus et pourraient impacter l'activité du CDG : loi de réforme de la FP, nouvelle réforme de la PSC (accord national du 11/07/23).

4 ans après l'enquête menée au niveau régional, le CDG16 va questionner l'ensemble des collectivités sur 3 champs du projet d'établissement : l'offre de service, la relation usager, la communication afin d'évaluer leur satisfaction et identifier les pistes d'améliorations dans la perspective du prochain mandat.

GLOSSAIRE



ACFI	Agent Chargé des Fonctions d'Inspection
AMF	Association des Maires de France
ATD	Agence Technique Départementale
B.P.	Budget Primitif
BOE	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
C.A.	Compte Administratif
CA	Conseil d'Administration
CAF	Capacité d'Auto-Financement
CAP	Commission Administrative Paritaire
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCP	Commission Consultative Paritaire
CDAS	Comité Départemental d'Action Sociale
CDC	Communauté de Communes
CDG	Centre de Gestion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CET	Compte Epargne Temps
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CHSCT	Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIMETH	Cellule d'Insertion et de Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés
CITIS	Congé pour Incapacité Temporaire Imputable au Service
CM	Conseil Médical
CNAS	Comité National d'Action Sociale
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNRACL	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
CRD	Capital Restant Dû
CST	Comité Social Territorial

DPD	Délégué à la Protection des Données
EESI	École européenne supérieure de l'image
EP	Etablissement Public
ETP	Equivalent Temps Plein
FCTVA	Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FIPHFP	Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
FMPE	Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi
FO	Force Ouvrière
FS	Formation Spécialisée
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IRCANTEC	Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
LDG	Lignes Directrices de Gestion
MPO	Médiation Préalable Obligatoire
PPR	Période Préparatoire au Reclassement
PSC	Protection Sociale Complémentaire
RAR	Restes à Réaliser
RGPD	Règlement Général de la Protection des Données
RH	Ressources Humaines
RIFSEEP	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RPS	Risques Psycho-Sociaux
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RRR	Recrutement-Remplacement-Renfort
RSU	Rapport Social Unique
SAFPT	Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale
SIAEP	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
SMI	Secrétaire de Mairie Itinérante
SNDGCT	Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales
TFP	Transformation de la Fonction Publique
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes